Ricochets

«Paroles d'Ozoir» n° 44 : décembre 2011 janvier-février 2012

2 €

«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

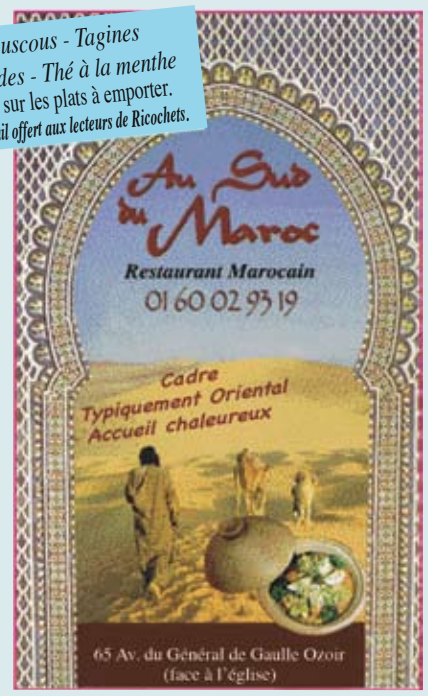

À débattre. Absolument

Un peu plus, et le débat sur le PADD n'avait pas lieu. Ce qui aurait invalidé l'ensemble de l'élaboration de notre futur Plan Local Urbain (lire Charles Klinzing et Hervé Pottier en page 14). Puisque cet écueil est franchi, c'est maintenant aux associations puis à chacun de nous de s'informer et d'agir ou réagir.

Sachez donc que la Ville a missionné un Cabinet d'études pour l'aider dans l'élaboration de notre futur PLU, le document qui règlementera l'évolution de notre ville: constructibilité, densité urbaine, réserves foncières, grands principes et petits détails, rien ne doit être oublié dans ce PLU.

Et dans ce premier temps : les grands principes. Ils figurent dans ce Projet d'aménagement de développement durable (PADD) présenté lors du Conseil municipal du 27 octobre dernier. Quatre grands axes : promouvoir un fort dynamisme résidentiel; améliorer la structuration des activités économiques; améliorer le système de déplacement et l'accessibilité; valoriser le patrimoine environnemental et paysager.

Dommage que le premier axe soit en contradiction avec les autres.

Monique Bellas

Maladie d'Alzheimer : vers des soins non remboursés

Mars 2008. En pleine campagne électorale pour le renouvellement de son mandat, M. Oneto déclare: *«Nous finaliserons le projet de construction d'une maison de retraite médicalisée de cent lits dont trente dédiés aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Projet sur lequel nous travaillons depuis deux ans»*. Je l'avoue, j'ai espéré que cette promesse serait tenue. Et je constate aujourd'hui que la première pierre n'est toujours pas posée.

Depuis des semaines, nous cherchons dans les environs une structure pouvant accueillir notre malade un jour par semaine. Il nous en coûtera 35 euros déduction faite de la part prise en charge par la Sécurité sociale, mais ce serait une respiration nous permettant de sortir un peu ensemble, mon mari et moi. Ce qui n'est plus possible depuis des années. Hélas, il n'y a pas de place disponible pour le moment. Nous sommes sur liste d'attente...

Alors il faut continuer à vivre au mieux – ou au moins mal – le quotidien. Et pour cela les médicaments apportent une aide certaine.

Certes, le maire d'Ozoir peut se retrancher derrière les propos de l'un de ses modèles. Nicolas Sarkozy n'avait-il pas promis, pendant la campagne présidentielle, que : *«L'accompagnement et la prise en charge des malades atteints par la maladie d'Alzheimer seraient un des objectifs prioritaires de ce quinquennat»…?.*

Quel cynisme quand on sait que lors de la journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, le bruit a couru que quatre médicaments, largement prescrits et pris en char-

(suite en page 9)

Taxe d'habitation :

Deux erreurs en défaveur des foyers ozoiriens figurent dans le calcul de leur taxe d'habitation 2011. Des explications en p. 14 dans la Tribune libre de Bruno Wittmayer.

Vincent Éblé: *de l'utilité d'être sénateur*

Le Président du Conseil général de Seine-et-Marne, récemment élu sénateur, explique aux lecteurs de Ricochets en quoi sa présence au sein de la majorité socialiste de la haute assemblée peut être une chance pour les habitants de notre secteur...

Ricochets : Vous êtes, depuis le 25 septembre, l'un des sénateurs Seine-et-Marnais siégeant au sein d'une majorité historique. Je suppose que cela vous satisfait.

Vincent Eblé : Bien entendu ! D'abord parce que j'entre au Sénat pour la première fois de ma vie, ensuite parce que cette entrée se fait au moment où, pour la première fois dans l'histoire de notre République, la gauche y devient majoritaire. Or, le travail d'un élu de la majorité est différent de celui d'un membre de l'opposition. Le second a un pouvoir limité: il est surtout là pour contrôler ses adversaires. Le premier décide.

Cela étant, si la gauche est maintenant majoritaire au Sénat, elle ne l'est pas à l'Assemblée Nationale et l'exécutif reste - pour au moins six à sept mois - orienté à droite. J'aspire bien sûr à une alternance plus complète à l'issue des échéances présidentielles et législatives.

Pensez-vous que le basculement du Sénat préfigure ce qui se passera au printemps prochain?

Tout juste peut-on penser qu'il y a là un signe à prendre en compte...

Comment expliquez-vous ce basculement assez inattendu ?

Je crois qu'il traduit un fort mécontentement quant à l'attitude de la droite à l'égard des territoires. La désorganisation voulue et programmée de nos communes, départements, régions... a pour objectif de confiner la représentation politique territoriale dans des fonctions subalternes ou extrêmement encadrées. Étonnez-vous que les intéressés (ce sont eux qui formaient le collège des grands électeurs) se soient rebiffés !

Quels a été le premier chantier auquel vous vous êtes attelé au lendemain de l'élection sénatoriale ?

Je me suis vu confier des responsabilités que je n'aurais pas obtenues s'il n'y

(suite en page 10)

Ricochets

n°44 : décembre 2011, janvier-février 2012
Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»
BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière
Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.
Rédactrice en chef : Monique Bellas.
Publicité : Christiane Laurent.
Numéro ISSN : 1630-3806.
N° Commission paritaire : 1215 G 82272.
Imprimerie : 2 GCA à Ferrières-en-Brie.
Dépot légal : octobre 2011.
Le numéro : 2 euros.
Abonnement (10 numéros) : 20 euros.
Renseignements : 01.64.05.74.95.
E-mail : mbellas@free.fr
Site : http://parolesdozoir.free.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:
Anne-Marie Audouy, Monique Bellas, Jean-Louis Billé, Roger Collerais, Lucie Cziffra, Marc Ferrer, Claude Guyot, Jean-Claude Jaillard, Charles Klinzing, Christiane Laurent, Annie Lecam, Esther Lude, Marc-Emmanuel Mage, Daniel Martin, Erwan Martin, Boris Poger, Hervé Pottier, Isabelle et Jean-Louis Soulié, Bruno Wittmayer.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» BP 66
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature **44**

Information des citoyens : niveau zéro

Comment un citoyen lambda peut-il assister à un conseil municipal dans la bonne ville d'Ozoir-la-Ferrière ?
Regarder un des panneaux officiels, se poster devant les panneaux déroulants ? Comme nous sommes au XXIe siècle, je suis allé sur le site de la mairie dont la modification nous a coûté fort cher. Mais, en ce jeudi 29 septembre à 15 h, rien sur la tenue d'un futur conseil municipal. Donc soirée foot ? Non car les renseignements sont apparus sur le site à 16 h, après envoi d'un mail en mairie par une personne avertie...

La transparence telle que la conçoit la municipalité : c'est l'absence d'information. Avant 2001, les conseils municipaux étaient affichés à la gare et à l'entrée de la ville.
Les absents, mais est-ce leur faute, ont eu tort. Le conseil leur aurait appris bien des choses...
Quant au conseil intercommunautaire, le compte-rendu du 4 juillet n'est toujours pas disponible en octobre. La liste des décisions était-elle trop longue ou est-ce le vide qui en empêche la rédaction?

Billou de la Doutre

Baccalauréat : *et propagande personnelle*

Octobre 2011 : mon fils reçoit une lettre de la mairie. Il sait que je suis curieuse et me la montre. C'est le maire et conseiller général qui s'adresse à lui pour le féliciter d'avoir été reçu au baccalauréat.
Je suis choquée à deux titres: - comment sait-il qui a eu son diplôme?
- pourquoi féliciter chacun à titre individuel ?
Cela serait plus acceptable si c'était la ville qui écrivait.
Ce courrier ressemble pour moi à une propagande personnelle financée par l'argent communal. Alors même que ces nouveaux bacheliers sont le plus souvent de nouveaux électeurs, ceci n'est-il pas juste un moyen de se montrer sous un jour favorable ?

Par courriel,

Votre CUISINE comme vous l'avez rêvée

du classique au contemporain
à partir de 2000 €
Casa LUBE Design
cuisines - salle-de-bains - rangements
20bis, ave du Général Leclerc à Ozoir la F
(entre Caisse d'Epargne et BNP)
01 60 34 55 55
www.cucinelube.it casalube@wanadoo.fr

VERGERS DE COSSIGNY
Production de fruits et légumes biologiques
bio COOP
Magasin d'alimentation biologique :
Épicerie, pain, produits laitiers...
Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Étonnantes *bestioles*

Les mites ne font pas que des trous dans les pulls de laine, elles s'attaquent désormais à l'orthographe. En effet, dans le numéro 43 de Ricochets, il est écrit « arrivés au mitant de notre histoire ». Pourquoi donc l'infaillible correcteur orthographique de notre traitement de textes préféré a-t-il laissé passer cette erreur, alors que chacun sait que le mitan, au sens de milieu, s'écrit sans «t»? Parce que les mites mitent les puces aussi efficacement que les bugs (punaises en anglais) et que le participe présent du verbe miter fait « mitant ». Arrivé, à la fin, et non au mitan, de cette chronique, nous constaterons avec regret que le mythe de l'infaillibilité orthographique est bien mis à mal. Heureusement, il nous reste la troisième mi-temps pour nous consoler. ***M.-E. M.***

le site complémentaire à Ricochets **http://parolesdozoir.free.fr**

Ricochets
à Gretz-Armainvilliers

Oyez, oyez, habitants de Gretz, amateurs de Ricochets . Nous vous informons que votre trimestriel préféré restera en vente au Gretzois (chez José) entre le Leader Price et l'Intermarché. Par ailleurs, nous déplorons vivement la fermeture de deux des trois librairies de Gretz qui oblige les habitants à aller certains jours dans les villes voisines pour acheter un quotidien. Il serait temps de mettre en place une politique favorable au petit commerce de centre-ville plutôt que d'ouvrir une énième agence bancaire.

M.-E. M.

Avions :
deux erreurs

En annonçant la création de l'association ozoirienne contre les nuisances aériennes (AOCNA), nous avons commis deux erreurs.
L'une en excès : le nombre de survols est resté inchangé depuis 2009 : 360 par jour.
L'autre en minimisant l'objectif de l'association, qui ne se contentera pas d'un relèvement et d'un survol d'Ozoir en ligne droite, mais entend obtenir un infléchissement des trajectoires pour sortir les avions de notre ciel. Avec nos excuses...

La Rédaction

Croissance mythique :
quelques bons exemples...

Par ces temps de crise économique, chacun court après la croissance.
Voici des exemples d'un secteur en pleine croissance : plusieurs policiers mobilisés pour des contrôles d'identité ; plusieurs policiers mobilisés pour des arrestations à domicile, devant des écoles, ou sur des parkings de domiciles… Des voyages en fourgonnette de plusieurs centaines de kilomètres pour amener les personnes « retenues » jusqu'au centre de rétention, près d'un aéroport.
Des dizaines de policiers devenus gardiens de centres de rétention. Des journées et nuitées d'hébergement (jusqu'à 45 jours) pour les retenus. Des kilomètres encore en fourgon et des heures payées pour les transports aux tribunaux. Les services d'avocats, greffiers et magistrats de ces tribunaux. Les services SNCF pour le retour des personnes libérées loin de leur domicile… Ou les billets d'avion pour les personnes reconduites et leurs accompagnants.
Voilà qui est bon pour le PIB ! … même si cela n'a produit que de la misère.

Christophe P.

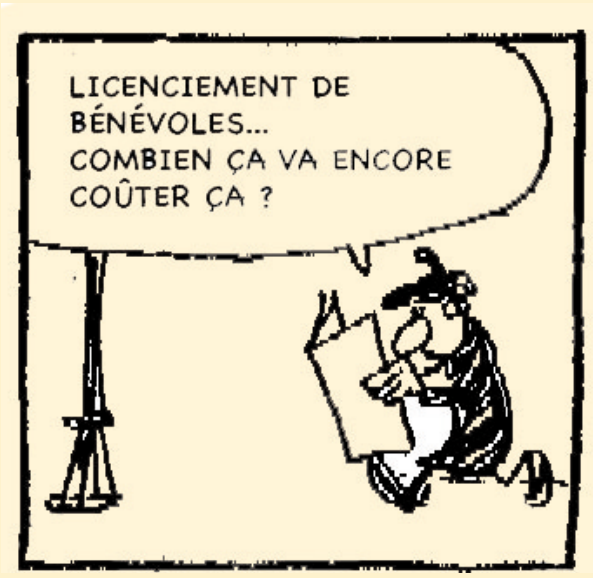

Gretz :
les journées du patrimoine

Les 17 et 18 septembre ont eu lieu les journées du patrimoine. À cette occasion, l'église de Gretz a ouvert ses portes et des paroissiens ont tenu une permanence afin de permettre la visite de l'Eglise Saint Jean Baptiste.
Ils ont fait admirer le triptyque de la Vierge et la Vierge à l'enfant, attribuée à Passerotti, le gisant de Jehan de Gretz ou tout simplement apprécier la robuste simplicité de ce lieu de culte emblématique de la ville, sur lequel il existe un fascicule écrit par M. Antoine Jourdain. M. Christian Bourdeille, maire-adjoint à la culture, a honoré de sa présence la manifestation. Pourtant, la valorisation du patrimoine local n'est pas constante dans cette ville.
Quelques semaines plus tôt, en effet, M. Vicaire, de la direction des services techniques, avait refusé l'ouverture de l'église pour le Festival italien de l'art en Seine-et-Marne, organisé par le Conseil général. En effet, au mépris des lois sur la laïcité, complétées par la loi du 31 décembre 1913, qui laisse la « jouissance exclusive de l'église au prêtre », ce dernier écrivait dans un mel adressé à la paroisse : *« Monsieur le Maire n'a pas souhaité donner suite à l'organisation du festival de l'art. Pour votre information, toute manifestation, dans un bâtiment municipal, relève exclusivement du pouvoir du Maire ».*
Le plus étonnant de cette affaire, au-delà de l'aspect légal, reste la motivation de l'équipe municipale. Serait-elle jalouse de son patrimoine au point de refuser de le laisser voir aux autres Seine-et-Marnais ?

Marc-Emmanuel Mage

Henri Beaudelet et son épouse fêtant les Rois à Ozoir-la-Ferrière....

Vous trouverez les indispensables informations complémentaires aux articles de Jean-Claude Jaillard sur le site de l'association Paroles d'Ozoir : http://parolesdozoir.free.fr.

Henri Beaudelet
initiateur et architecte...

Maire d'Ozoir de 1953 à 1977, Henri Beaudelet est le père du grand chambardement qui va transformer notre village forestier et agricole en une ville à l'activité industrielle florissante. Deux mille emplois vont être créés durant ses quatre mandats successifs tandis que la population passera de 2.050 à plus de 13.000 habitants. Cet homme affable, bon vivant, était connu de tous et bien au-delà des limites de sa commune. Élu conseiller général de 1955 à 1961, il n'avait pas d'ennemis mais des adversaires politiques avec lesquels, toujours courtois après les joutes électorales, il se retrouvait autour d'une table, pour régler les vieux comptes…

Henri Beaudelet (à gauche) était l'instituteur du village et les enfants scolarisés à Ozoir à partir de la rentrée 1945 usèrent leur fond de culotte sur les bancs de son école. À cette époque, tous les budgets, et les grands travaux de la commune étaient publiés afin que, sans se déplacer, chaque citoyen soit en mesure d'en prendre connaissance. Les temps ont bien changé...

... du Grand chambardement

C'est l'après-guerre et chacun, partout en France - cherche à se loger. À Ozoir, pour faire face à la demande, quarante à quatre-vingts nouveaux logements en moyenne bénéficient chaque année d'un permis de construire dans le tissu ancien. Et puis, le 7 avril 1956, est inauguré le premier lotissement, celui des *Feuillantines,* qui compte dix-neuf lots. La population passe de 2.050 à 3.317 habitants.

Bien entendu, les écoles doivent suivre cet accroissement de la population. En trois ans, de 1954 à 1957, huit nouvelles classes et une cantine sont construites à Arluison et deux classes préfabriquées s'installent (provisoirement) place du Marché de l'Archevêché.

Le village prend peu à peu des allures de bourg : un nouvel Hôtel-de-Ville est inauguré dans la propriété Samin qui abrite aujourd'hui le Syndicat d'Initiative et un marché couvert voit le jour avenue du général Leclerc .

Mais tout cela n'est pas suffisant aux yeux des responsables communaux. Afin d'éviter le destin de ville-dortoir qui guette les villes et villages de la grande banlieue parisienne, il faut absolument créer des emplois pour les nouveaux venus. Et qui dit emplois dit zone d'activités. Cette obsession transparaît dans un article signé par le jeune maire, Henri Beaudelet, dans les colonnes du journal municipal.

«De nombreux trains et de nombreux cars nous relient à la capitale. Ces transports de banlieue emportent, tant bien que mal, de cinq à huit heures du matin des centaines d'hommes et de femmes qui se rendent sur leur lieu de travail (...). Que de temps perdu dans le froid ou sous la pluie ! (...)

Pour cette catégorie de citoyens, Ozoir-la-Ferrière est un dortoir où l'on ne vit qu'un ou deux jours par semaine. (...)

Votre municipalité, consciente de ses responsabilités, s'est penchée sur ce problème humain et social et, dès 1960, elle votait, à l'unanimité, la création d'une zone industrielle. Cette création de zone industrielle située en dehors de la zone résidentielle, a un double but:

1° Fixer sur place une population laborieuse qui pourra ainsi disposer de trois ou quatre heures de détente dans un milieu familial.

2° Créer pour notre commune des ressources suffisantes pour faire face à certaines dépenses de modernisation et surtout de remise en état des routes de nos lotissements. Ces ressources attendues nous les trouverons en 1964 lorsque les treize usines seront établies sur notre territoire.» (1)

Le bilan financier de cette zone industrielle, probablement l'une des mieux aménagées du département, est excédentaire, ce qui va permettre à votre Conseil municipal d'attaquer l'assainissement de la ville dès 1964.» (2)

la viabilisation de l'Archevêché

La fin de cet article aborde le second gros souci des élus locaux : la viabilisation des nouveaux quartiers, en particulier celui de l'Archevêché.

«Ce lotissement, créé en 1927, est dans un état lamentable. Lors de sa création, le lotisseur, en l'occurrence «la Générale Foncière» a soi-disant viabilisé 70 hectares d'anciens bois en créant 17 kilomètres de rues et en vendant des lots de 800 m² environ au prix de 4 anciens francs le m². Les rues de 5 m de large ont été aménagées en posant 15 cm de caillasse sur de la glaise mouvante et en recouvrant le tout d'un peu de sable de rivière et de quelques gouttes de goudron. Quelques canalisations pour les eaux pluviales, quelques drains, quelques bordures de trottoirs aux coins des rues et « Au revoir Messieurs! Débrouillez-vous! Mettez-vous en association syndicale et finissez votre viabilité à vos frais».

Et le maire de poursuivre son article en rappelant que, de 1927 à 1953, les propriétaires ont vainement pleuré leur «reconnaissance» auprès des divers conseils municipaux qui se sont succédé. En vain...

«Pourtant, le président du syndicat (Dieu sait si l'on se battait en assemblée générale pour avoir la place!) n'était pas « appointé» et il y allait de son argent, de son labeur, de son temps et de sa santé. C'était une époque où l'on trouvait encore des hommes capables de se dévouer de toute leur âme à la chose publique. Ne rions pas, car, à part le bon placement qu'ils avaient fait, les nouveaux propriétaires étaient dans le «pétrin» jusqu'au cou...»

Selon Henri Beaudelet l'arrivée de son équipe aux affaires a rendu du courage aux sinistrés. *«Tous les chômeurs du coin furent employés pour désherber les rues, repousser l'herbe des trottoirs qui envahissait les routes et, parfois, arracher les petits arbres qui « paradaient» sur la chaussée. Toutes les routes furent goudronnées.»* Bientôt, hélàs, les 2 à 5 tonnes vont céder la place aux « poids lourds» ; les abris jardins disparaître pour faire place à de beaux pavillons, le trafic routier va devenir de plus en plus intense et les petites rues si fragiles vont, en quelques années, se couvrir d'ornières irréparables d'où la glaise sort à plaisir.

Le maire se fait alors pédagogue : un grave problème se pose, il faut le résoudre et, selon lui, il y a deux solutions :

«(Soit on dit) *aux propriétaires de ce lotissement: « Prenez vos responsabilités, remettez-vous en association syndicale et lorsque vous aurez remis vos rues en état la commune vous prendra en charge». C'est impensable et irréalisable.*

(...) Il faut d'abord assainir cet îlot insalubre; poser le tout à l'égout pour les eaux usées et en certains endroits poser des kilomètres de canalisations pour évacuer les eaux pluviales. Enfin, il faut refaire les routes. C'est un travail extrêmement coûteux que l'on peut évaluer à plus de 800 millions d'anciens francs (...).

Une somme énorme que l'on espère trouver grâce aux taxes professionnelles induites par l'installation d'entreprises dans la zone industrielle.

une urbanisation galopante.

À partir de 1966 l'urbanisation s'emballe avec, notamment, la construction de 640 logements H.L.M. très loin du centre ville, en bordure de forêt. D'autres lotissements suivent dans la foulée (3)

La population qui s'installe est jeune, les enfants nombreux. Les équipements scolaires accompagnent chaque création d'un nouveau quartier. La Municipalité doit compléter les équipements. Une première tranche avec cantines, logements pour instituteurs: Groupe Gruet, Mare Detmont,

L'avenue du Rond-Buisson, dans le quartier, alors récent, de l'Archevêché. Il fallut attendre l'implantation d'une zone industrielle à Ozoir pour que la commune dispose des moyens nécessaires à sa viabilisation.

Le futur quartier de la Brèche-aux-Loups sortant de terre. On distingue, au premier plan : le stade des Trois Sapins. Au fond à droite la Zone Industrielle de la rue Lavoisier voulue et installée par la municipalité de M. Beaudelet.

Anne Frank, et Plume Vert. Une nouvelle Poste dans l'Archevêché, 22 logements pour les instituteurs. Suit l'œuvre des colonies de vacances de Genouillac, le Haut Crêt, la Chapelle D'Abondance, Port-Blanc, un COSEC, une piscine couverte et divers terrains de sports. Ensuite un collège de 800 places très vite saturé, un nouveau bâtiment pour les pompiers et quatre courts de tennis, etc.
Un centre médico-social Avenue du Général Leclerc, une antenne de la Sécurité Sociale Avenue Edouard Gourdon. Une Gendarmerie à la cité Anne Frank. De nombreux petits commerces s'agrandissent, puis de nouveaux s'implantent : Béatrice, la Source.

des chantiers permanents

Une campagne de grands travaux sur plusieurs années : château d'eau de Gruet, forage d'un puits au Pré des Vallées, construction d'une première tranche d'une station dite d'épuration ! Installation d'un réseau séparatif d'effluents EU, EP, avec réfection des chaussées.
M. Beaudelet est aussi l'initiateur avec les maires de Gretz et de Tournan du SIETOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) de Tournan, et en 1974 adhère au SIAR (Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon).
Du fait des nombreuses Z.A.C. (zones d'aménagement concerté) Ozoir est devenu un immense chantier et de nombreuses entreprises artisanales s'y implantent. C'est l'époque du plein-emploi, tous les jours des quantités d'ouvriers viennent de l'extérieur car cinquante entreprises s'étalant sur une cinquantaine d'hectares dans trois lotissements industriels ont créé plus de deux mille emplois !
Malgré quelques démêlés avec des interdictions préfectorales en 1967, le 22 juin 1970 lors de la réunion des maires du canton de Tournan, le nouveau préfet de Seine-et-Marne félicite Henri Beaudelet pour son initiative et invite ses collègues du canton à s'industrialiser en prenant comme exemple la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

erreurs de conception

Face à ce développement, la traversée d'Ozoir devient ubuesque et tous les dimanches soirs, ce sont des kilomètres de bouchon. Une déviation de la ville devient nécessaire. Des carrières de sable à lapin pour la construction de cette déviation (1966/67) sont ouvertes dans les bois de Monthéty sur les communes d'Ozoir, Pontault et Lésigny. Elles servent aussi pour divers remblais dans les nombreuses Z.A.C du secteur. Une convention d'exploitation sera établie avec la Société des Matériaux de Nogent pour la dizaine d'hectares au bois de la Folie que possède la Commune d'Ozoir*. Environ 2000 m3 seront utilisés pour l'assise des canalisations et le remblaiement des tranchées … (il aurait fallu de la grave !) Est-ce dans un souci d'économie ? Est-ce la conception technique ? Est-ce à l'initiative des entreprises ?
Une chose est certaine, l'accumulation de nombreuses erreurs techniques et le non suivi de l'exécution des travaux, va se traduire par des volumes d'eau claire exorbitants et de sable qui seront en partie la cause des dysfonctionnements de la station d'épuration (4).

la fin du règne

En deux décennies, Ozoir est devenue aussi importante que les grandes villes de Seine-et-Marne, qui ont mis plusieurs siècles pour se bâtir. La ville ayant grandi trop vite, l'infrastructure ne suit pas. Pas de services techniques, pas assez de transports, la communication passe très mal, l'intégration ne se fait pas, de nombreux clans surgissent. Des associations sportives, culturelles, politiques, sont créées mais la ville manque d'équipements de toutes natures. Et puis chaque nouveau quartier ayant son lot de malfaçons, les langues vont bon train…
Les trois gros propriétaires terriens de la commune et l'appétit des promoteurs poussent le maire dans divers projets. La ZAC. Breguet (pourtant beaucoup plus cohérente que d'autres qui ont suivi) est la goutte d'eau qui fit déborder le vase. La dernière mandature d'u maire patriarche est d'autant plus houleuse qu'un conflit de générations éclate entre divers groupes pourtant de mêmes obédiences. Après vingt-quatre années de règne, Henri Beaudelet est battu lors des municipales de 1977… (5)

Jean-Claude Jaillard

Notes :

(1) La liste des treize entreprises :

- Établissements Legris: appareils chirurgicaux et robinetterie de précision; doivent occuper 150 femmes et 100 hommes.
- Ets Henri François: imprimerie et héliogravure. 60 à 80 personnes.
- Fourneau-Gourjon: clôtures en ciment armé. 40 à 50 personnes.
- Desdoigts: électronique et câbles métalliques. 40 personnes.
- Société Charpentes métalliques. 30 à 40 personnes.
- Ceccaldi: quincaillerie et électronique. 40 à 50 personnes
- Maison Navier Roger: imprimerie. 60 personnes.
- Maison Marini: fabrique de jambons et salaisons. 20 à 30 personnes.
- Maison Publifon: atelier d'exécution industrielle, cintrage, soudure à l'arc. 40 personnes.
- Entreprise S.O.G.E.C.R.J.: constructions. 100 à 120 personnes.
- Maison Erner: fabrique de peintures. 30 à 40 personnes
- Établissements Duquesne: rouleaux transbordeurs. 40 à 50 personnes.
- Maison Offredy: sablage sur métaux. 10 personnes.

(2) En fait, les travaux concernant l'Archevêché ne purent être lancés en 1964, comme l'espérait la municipalité, mais seulement en 1971

(3) - 1967: l'Orée du Bois : 78 logements.
- 1968: la Brèche-aux-Loups et le CCLO : 498 pavillons.
- 1970: Résidence Vincennes : 107 logements.
- 1971: le Clos de la Vigne : 169 pavillons.
- 1972: les Charmes : 109 pavillons ; ZAC Notre-Dame 610 pavillons ; le Plume-Vert : 30 lots ; Domaine de la Source : 32 logements.
- 1974: foyers pour travailleurs migrants : 138 chambres ; centre de Transit familial : 99 logements.
- 1977: les Agneaux : 50 lots ; lotissement des Pins : 40 lots.

(4) Aucune étude géologique des sols n'a pris en compte les réseaux d'eau pluviale, pollutions et inondations dans les années qui suivirent : il faudra tout redéfinir…
Voir les infos parues dans le bulletin municipal N° 2 de 1965 carte géologique et dans le n° 32 de Ricochets des mois de décembre 2008, janvier et février 2009.

(5) Élu Maire de Roussac, en Haute Vienne, en 1977 (il s'était présenté aux élections municipales à la fois à Ozoir et à Roussac), il y décèdera en octobre 1979.

Port-Blanc : des années soixante à nos jours

Nouvelle de dernière heure

M. Beaudelet, Maire, Président de l'Œuvre des Colonies de Vacances d'Ozoir-la-Ferrière et M. Chassaingt, trésorier, mandatés par le Conseil d'Administration ont acheté, le 30 juillet 1963 le Manoir des Pervenches qui pourra recevoir 60 à 70 enfants. Ce Manoir des Pervenches est situé au bord de la mer, à Port-Blanc, commune de Penvenan (Côtes-du-Nord). Les travaux d'aménagement et de modernisation sont en cours d'exécution et soyez persuadés que tout sera prêt pour le 1er juillet 1964.

LA NOUVELLE PROPRIETE DE L'ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES D'OZOIR-LA-FERRIERE (LES PERVENCHES) (Photo Janvier)

C'est à Henri Beaudelet et à son équipe que la commune d'Ozoir doit de posséder le centre de vacances de Port-Blanc comme le montre l'extrait du journal municipal publié ci-dessus. Un centre à propos duquel une institutrice a pu écrire voici quelques semaines...

«Octobre 2011 : en classe de mer au centre de vacances de la ville d'Ozoir, les Pervenches à Port Blanc nous bénéficions d'un accueil exceptionnel et d'un cadre merveilleux.
Le centre est situé sur un grand terrain où chacun peut trouver l'espace qui lui convient pour jouer ou se reposer.
Tout est fait pour que chacun y soit à l'aise, enfants comme adultes, enseignants, animateurs ou personnel.
Les locaux sont équipés pour l'usage, la salle de classe, lumineuse et munie d'un aquarium, est idéale pour étudier les petites bêtes ramassées sur la plage en contrebas: crabes, coquillages, crevettes, bernard-l'ermite, petits poissons...
Les menus sont adaptés aux activités, le chef étant au top et son équipe très à l'écoute des enfants.
Tout est préparé sur place, les pains au chocolat ou les cookies du goûter, les galettes et crêpes garnies à volonté, le crumble aux pommes et toutes les soupes... De quoi prendre l'énergie nécessaire pour affronter l'air vif du bord de mer.
Si tout ceci fonctionne aussi bien, c'est grâce à la volonté et au travail du directeur du centre, Olivier Gaal qui est sur place toute l'année et prépare avec les responsables de groupe et son équipe longtemps à l'avance pour que tout se passe au mieux, dans la bonne humeur.
Cette joie de vivre partagée par les enfants est communicative et donne une grande envie d'y revenir.»

La plage du chien et les rochers de granit rose qui l'entourent se situent à proximité du centre de vacances de Port-Blanc qui appartient à la ville d'Ozoir. Il accueille les élèves des écoles et leurs enseignants depuis des décennies.

2001-2011 : les dix ans de Ricochets

La saga d'un journal pas comme les autres

deuxième partie
2006 - 2011

La publication, dans le précédent numéro, des cinq premières années de l'histoire de Ricochets a provoqué bien des réactions. Nos lecteurs ont - en grand nombre - manifesté le souhait que nous publiions ici le second volet que nous envisagions de proposer sur le site de Paroles d'Ozoir. Voici donc, «à la demande (quasi) générale», la suite de cette saga...

n°24

Gros succès pour ce numéro de la fin de l'année 2006. Il est vrai que l'un des sujets traités intéresse beaucoup nos concitoyens : il s'agit du logement à Ozoir. Le sous-titre « découvrez le prix de votre maison » a attiré de nouveaux lecteurs. Ils ne seront pas déçus... À côté des chiffres de l'immobilier local, donnés quartier par quartier, figurent les analyses d'un banquier, d'un agent immobilier, d'un associatif membre de l'AIPI et d'une mère de famille.
Mais il n'est pas question que de logement dans ce numéro très complet. On y lit des articles sur le traitement des ordures (le Préfet prend en main le dossier de l'usine Belle-Croix) ou sur le sort fait à une jeune Ozoirienne victime de la chasse aux sans papiers... Figure aussi un échange épistolaire publié dans le courrier des lecteurs et que nous reproduisons ci-dessous.

«Paroles d'Ozoir» réagit avec humour à l'oukase prononcé contre elle qui lui interdit toute présence à la Journée des Associations. Cette année, c'est à l'aide de ballons gonflés à l'hélium - et porteurs de banderolles - qu'elle investit le bâtiment...

Même refus systématique de la mairie pour le prêt ou la location de salles soi-disant occupées par d'autres. Plusieurs photos prises les jours de refus montrent que les salles «occupées par d'autres associations» sont la plupart du temps vides de toute présence (photo ci-dessous).

Pour bien savourer tout l'humour (volontaire pour le second, involontaire pour le premier) des deux protagonistes, il faut savoir que, pour la seconde année consécutive, «Paroles d'Ozoir» s'est vu refuser par la Ville un stand lors de la journée des associations. Motif ? Le même que d'habitude : «en raison du manque de place, nous avons dû opérer une sélection»... Il s'agit en fait du prolongement de la punition infligée à l'association éditrice de «Ricochets» depuis sa création. L'an passé ses adhérents étaient venus en nombre, vêtus d'un T-shirt et leur présence avait été très remarquée (voir notre précédent numéro). Cette fois, c'est à un lâcher de ballons dans la salle Horizon qu'ils se sont livrés. Des ballons orange, couleur de la démocratie en Ukraine, auxquels sont suspendues des banderolles ventant les mérites de Paroles d'Ozoir et de son célèbre journal local. Cette opération qui sur le moment a beaucoup fait rire, n'a pas plu en mairie. Quelques jours plus tard, Claude Le Bihan, Président de Paroles d'Ozoir, reçoit ce courrier.

À Monsieur le Président de l'association Paroles d'Ozoir

Monsieur le Président,
À l'occasion de la fête des associations qui s'est tenue le 9 septembre dernier, vous avez lancé des ballons gonflés à l'hélium dans la salle des fêtes. Un rapport d'information, établi par la Police Municipale, relève ces circonstances. Sans pouvoir préjuger de la dangerosité de ce matériel à l'intérieur d'un bâtiment, je vous précise que je conserve le rapport d'information établi à cette occasion, et ce sans préjudice des autres voies de recours que pourrait appeler cette situation. Vous en souhaitant bonne réception, Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE, JEAN-FRANÇOIS ONETO

La réponse de Claude Le Bihan

Monsieur le Maire, (...)
Vous faites semblant de croire que le lâcher de ballons gonflés à l'hélium organisé par Paroles d'Ozoir lors de la journée des associations a mis en danger la sécurité des personnes présentes dans la salle Horizon. Et vous vous réservez le droit de poursuivre l'association que j'ai le bonheur de présider. Gardez-vous en ! À l'inverse de nos ballons, le tribunal pourrait éclater... de rire. L'hélium est en effet ce que l'on appelle en chimie un gaz neutre. Autant dire qu'il n'explose pas et ne brûle pas. C'est pourquoi il est couramment utilisé, par exemple, pour gonfler des montgolfières. Notre lâcher dans la salle Horizon étant sans danger, j'en déduis que votre courrier vise un autre but que celui de nous inciter à la prudence... Ayant appris à vous connaître, je devine que l'objectif poursuivi est de nous faire passer pour des gens irresponsables. D'où cette mise au point que je me permettrais de diffuser si cela s'avérait nécessaire. Mais au fait, pourquoi ces ballons d'un bel orange, couleur de la démocratie en Ukraine et à Ozoir ? Pour protester avec humour contre l'interdiction que vous nous faites depuis deux ans de tenir un stand lors de la journée des associations. Le 9 septembre dernier vous nous avez refusé un bout du plancher de la salle Horizon : nous avons occupé les espaces aériens. Vous êtes, monsieur le Maire, le géniteur de la créativité des adhérents de Paroles d'Ozoir. Vous les poussez à imaginer chaque année de nouvelles façons de faire connaître leurs activités à la population. Soyez en remercié et croyez bien que nous nous emploierons toujours à répondre à votre attente grâce à des stratégies légales et humoristiques mettant en évidence vos talents de démocrate. Je vous prie (...)

CLAUDE LE BIHAN

Remboursement annuel de l'emprunt Ste-Thérèse:
Si Sainte-Thérèse achetait le château et son parc et y installait une école primaire, les remboursements annuels qu'elle aurait à effectuer varieraient entre 715.000 euros et 800.000 euros, selon le taux de l'emprunt qui est variable (entre 4,5% et 7,25%).

Situation actuelle
L'école Sainte-Thérèse primaire compte 537 élèves dont 278 élèves ozoiriens.
- Contribution des parents :
537 x 650 € = 349.050 €
- Subvention de la ville :
278 x 605 € = 168.190 €
- Budget pour 537 élèves :
517 240 €.
Soit 963 €/élève/an.
Le montant des annuités du remboursement de l'emprunt serait très supérieur au budget actuel de l'école.

Situation au cas où l'opération château serait réalisée
810 élèves dont 400 ozoiriens (objectif de M. Bouthémy)
- Contribution des parents :
810 x 1100 € = 891.000 €
- Subvention de la ville :
400 x 605 € = 242.000 €
- Budget pour 810 élèves :
1.133.000 €
L'établissement fonctionnerait donc avec:
1.133.000 € - 715.000 € (remboursement de la dette au taux de 4,5%, hypothèse la plus favorable) = 418.000 € par an.
Soit 515 €/élève/an.

Remarques :
- Les parents des enfants scolarisés à Sainte-Thérèse primaire paieraient 1100 € par an au lieu de 600 € aujourd'hui. Le primaire alignerait en effet ses prix sur ceux du Campus comme annoncé par M. Bouthémy.
- Le budget annuel alloué à chaque élève passerait à 515 € au lieu de 963 € aujourd'hui. Les parents ne risquent-ils pas de payer plus pour une qualité de service moindre ?

Article publié dans le n° 23 de Ricochets fin 2006.

Figure enfin, dans ce numéro 24, le nième rebondissement de l'affaire du château. En effet, un terrain d'une surface de 1 hectare et 58 ares, situé en plein centre ville, dans le parc d'un château, vient d'être acquis pour un montant quasi symbolique : 50.000 €. Qui est le bénéficiaire de ce coup extraordinaire? Est-ce la commune ? Nenni. M. le maire a repoussé avec dédain cette magnifique occasion qui se présentait à lui. La lecture de l'acte de vente laisse un certain nombre de questions sans réponses.
Première question : pourquoi a-t-on procédé à la découpe en quatre morceaux du parc actuel du domaine de la Doutre ? Pour ce qui est des trois premiers on comprend, mais il en va autrement du quatrième morceau dont l'acheteur est une Société Civile de Construction Vente gérée par... M. Bouthémy. Pourquoi le directeur du Campus, qui vient d'endetter l'établissement catholique pour trente ans avec un emprunt de 12 millions d'euros cautionné par la Ville, se retrouve-t-il à la tête d'une Société Civile de Construction Vente dont la vocation est, cela est précisé dans ses statuts, la construction et la vente d'immeubles? Au bénéfice de qui les bâtiments qui pourraient voir le jour par la grâce de cette société ? Pourquoi le lot est-il acheté par une SCCV ? S'il est inconstructible cela ne présente aucun intérêt pour elle.
Et pourquoi la commune n'a-t-elle pas exercé son droit de préemption ? Elle pouvait se constituer à bon compte une réserve foncière d'un hectare et demi en centre ville. 50.000 €, c'est la moitié du prix de la maison de type «bungalow» sur 200 m² que la mairie a vendu deux mois plus tôt à un particulier. On le voit, l'affaire du château, par les non-dits et rumeurs qu'elle diffuse, continue à perturber gravement le fonctionnement de la démocratie locale ».

L'affiche annonçant la sortie en kiosque du numéro 25.

n°25

Les deux pages du courrier s'avèrent être les plus intéressantes de ce numéro. S'exprimant sur l'affaire du château (qu'ils soient ou non d'accord avec les articles publiés) nos lecteurs montrent une bonne connaissance du dossier… preuve que Ricochets a bien fait son travail. Qui d'autre que ce journal a abordé ce sujet ? Personne.
Le dossier du mois (il est consacré à la forêt qui nous entoure) est lui aussi fort intéressant. Tout comme la longue enquête sur les nouvelles dissidences au sein de la VSOP et les réactions qu'elles ont provoquées au sein du bureau de cette association.

n°26

L'éditorial est intitulé « Oser le doute » et il est signé… Mano Solo. Étonnant.
On peut aussi lire dans ce numéro le chapeau de présentation d'un article intitulé « Massacre à la bétonneuse » qui est toujours, hélas, d'actualité.
« Élections : Ozoir à droite toute ». Est-ce en raison de ce titre de une (il renvoie à une analyse des résultats électoraux - présidentielle et législatives - dans notre commune) que les ventes de ce trimestriel s'avèrent particulièrement bonnes ?

n°27

Une lectrice ayant envoyé cette phrase du philosophe Alain : *« La démocratie n'est pas dans l'origine populaire du pouvoir, elle est dans son contrôle. La démocratie c'est l'exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants. Non pas une fois tous les cinq ans, mais tous les jours»*, nous la reprenons dans Ricochets Express. Existe-t-il en effet plus belle définition du rôle joué par les journalistes lorsqu'ils accomplissent correctement leur devoir ?
Un devoir qui, ce mois-ci, consiste à enquêter sur la débauche de chantiers s'ouvrant à Ozoir. *« À six mois des élections municipales, tous les maires de France s'empressent d'inaugurer à qui mieux mieux et de lancer leurs chantiers emblématiques, longtemps retenus. À Ozoir, on donne carrément dans l'excès. Au point que beaucoup se demandent d'où vient l'argent. Ricochets est en mesure de révéler le secret... »*.
Autre enquête, celle menée à propos de la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France. Un document capital sur lequel les Ozoiriens sont appelés à se prononcer… sans que l'on ait cru bon de prendre le temps de les tenir informés.

n°28

En titrant, sur toute la largeur de sa une : « Municipales : *"Ensemble"* s'invite au bal », Ricochets met les pieds dans le plat électoral au risque d'en désorienter plus d'un. Au départ, il s'agit de présenter une liste inattendue formée d'Ozoiriens aux sensibilités très différentes : socialistes, Verts, centristes du Modem, militants de l'UMP et bon nombre de sans étiquette. Certains rédacteurs ont rejoint *Ensemble* au moment de sa constitution. D'autres soutiennent l'initiative, mais ne s'engagent pas au-delà. Certains enfin désapprouvent. Ces divergences n'ont rien d'étonnant : la Rédaction de *Ricochets* n'est-elle pas un rassemblement de gens ayant su dépasser de probables désaccords pour travailler ensemble ? Afin de préciser les lignes de fracture avec la politique menée par la municipalité en place, Claude Le Bihan prend l'exemple de l'action culturelle : « La culture, c'est l'aventure. Une aventure vécue par chacun. Tout ce qui est participation, engagement dans une action culturelle est plus intéressant qu'une simple consommation. Acheter une programmation sur catalogue, c'est comme se commander un vêtement à La Redoute. N'importe qui en est capable, il suffit d'avoir un carnet de chèques. (...) Or, parmi les habitants d'Ozoir, un grand nombre font quelque chose. Musique, chant choral, théâtre, danse, etc., tout est positif. Il convient non seulement d'accompagner ces activités, de les aider matériellement, mais de les décloisonner, de favoriser une mixité culturelle. Il faut non seulement faire venir les gens dans les lieux d'accueil, mais aussi faire des actions dans les quartiers afin d'aller à la rencontre de ceux qui sont en état de résistance, de méfiance, qui se disent : « Non, ce n'est pas pour nous ». Un contact de proximité peut les amener à penser au contraire : « Je ne suis pas plus bête qu'un autre, je suis capable d'apprécier ». Voilà la politique culturelle que *Ricochets* aurait soutenue ces six années si la municipalité avait voulu la mener à bien. Au lieu de quoi nous avons assisté à un détricotage du tissu social qu'il nous a semblé nécessaire de dénoncer.

n°29

Chanceux les Ozoiriens qui auront pu lire ce numéro de *Ricochets* du mois de mars 2008. Dès le lendemain de sa parution dans les kiosques de la ville, le stock a en effet disparu, acheté par trois ou quatre individus bien intentionnés (forcément)…
Pourquoi un tel engouement de leur part ? Est-ce parce que M. Maillard, adjoint aux finances durant toute la mandature, mais en rupture avec la majorité en place depuis quelques mois, a accordé un entretien à la Rédaction dans lequel il annonce (ce qui se confirmera très vite) une forte hausse des impôts locaux ? Propos inadmissibles puisque, candidat à sa réélection, M. Oneto jure sur l'honneur qu'il n'en sera rien. Certes M. Maillard a beaucoup tardé pour prendre quelque distance avec ses colistiers, mais les arguments qu'il développe aujourd'hui tiennent la

Ricochets
Jean-François Oneto compte sur la gauche
... pour se faire élire au second tour
On a beaucoup trop dépensé ces derniers mois

route et peuvent influencer négativement les électeurs. D'où, sans doute, le hold-up sur cet exemplaire très mal venu de notre trimestriel. Malchanceux aussi les Ozoiriens qui auraient souhaité un débat de fond à l'occasion de l'élection municipale de ce printemps 2008. *Ricochets* qui avait présenté la liste *Ensemble* dans son précédent numéro, a bien contacté les autres listes candidates pour leur donner la parole. Deux d'entre elles (et pas les moindres) ont refusé : celle du maire et... la liste de gauche conduite par M. Badri.

n°30

Les élections municipales se sont tenues et la majorité en place a été reconduite. Bien évidemment *Ricochets* fait sa Une sur l'événement. Mais qu'a donc de scandaleux cette couverture pour que le maire décide de poursuivre le journal devant les tribunaux ? Le motif de cette grosse colère apparaît d'autant moins évident que M. Oneto déclarait quelques mois plus tôt : *«Si je n'ai jamais entamé des poursuites contre Ricochets, c'est par souci de préserver la paix au sein de la commune»*. L'argument avait fait sourire au journal.
Il faut donc cette fois-ci un motif fondé, solide, sérieux, grave, inquiétant, énorme, alarmant, dramatique... pour que le maire d'Ozoir se décide à entamer une procédure pouvant mettre en péril la paix civile. Lequel ? Quand il tombe, la rédaction s'en frotte les yeux d'étonnement. Ce que M. Oneto nous reproche est d'avoir, sans son accord, publié une photo de lui. Une photo qui ne le dessert pas, bien au contraire, puisque, prise cinq ans plus tôt, elle le montre plutôt à son avantage...
En invoquant le droit à l'image qui permet à une personne de s'opposer à l'utilisation, commerciale ou non, de son image, au nom du respect de la vie privée, le maire d'Ozoir oublie que celui-ci est contrebalancé par le droit à la liberté d'expression. Surtout quand il s'agit de personnages publics saisis dans l'exercice de leur fonction. Il n'y avait donc aucune raison pour que *Ricochets* soit condamné et M. le maire d'Ozoir en fit le constat puisque le Tribunal lui refusa les 10.000 euros qu'il réclamait et le condamna à en verser 2.000 à ses adversaires. Victoire donc pour *Ricochets* dans cette histoire ridicule, mais inquiétude tout de même car, comme le fera bientôt remarquer M. Garcia, le Trésorier de «Paroles d'Ozoir» : *« À l'issue du procès intenté par M. Oneto contre notre association, le maire a été condamné à nous verser 2000 euros. Nos frais d'avocat s'élevaient au double de cette somme. Il est bon que les lecteurs de Ricochets aient conscience de cela et du danger que représente toute procédure judiciaire pour l'équilibre financier d'un journal indépendant.»*

Son indépendance, Ricochets va devoir maintenant la défendre en l'absence d'Isabelle et Jean-Louis Soulié, ses deux fondateurs qui - cela était prévu depuis longtemps - quittent Ozoir-la-Ferrière en ce début d'été 2008. Un départ fêté sereinement, avec la satisfaction d'avoir bien agi pour le service des habitants et la défense de la démocratie. Lors de son discours d'adieu, Jean-Louis Soulié déclarera: «Nous nous éloignons géographiquement mais restons proches de vous par la pensée, contents d'avoir su passer la main à des gens honnêtes et compétents. Grâce à vous tous, le journal peut continuer sa route sans la moindre crise de succession.»

le nouveau Ricochets (par Monique Bellas)

N'étant pas rédactrice en chef de Ricochets depuis dix ans, et guère fanatique des anniversaires l'œil sur le rétroviseur, je ne vais pas me lancer dans un résumé des trois années de service à ce poste (depuis le n° 31, en septembre 2008).
Pour remplir cette nouvelle mission, j'ai démissionné en juin 2008 de mon siège de conseillère municipale. Je croyais retrouver et remplir les rubriques bien rodées par mes prédécesseurs. Mais ce ne fut pas si simple.
- Premier constat : ma présence a fait fuir les rédacteurs de la rubrique des minorités municipales, qui se sont contentées jusqu'à l'été dernier de l'espace restreint ouvert aux forceps dans *Ozoir Magazine*. La campagne électorale avait laissé des traces durables. *Ricochets* n'avait plus qu'un rédacteur politique de droite (Bruno Wittmayer, présent à chaque parution), qui écrivait des articles qu'aurait pu signer une plume de gauche (sur les finances de la ville, mais aussi un dossier sur les sans-papiers, n° 32, *Les retraites : fausses évidences* n° 39, *Mirage démocratique*, n° 40 et 41, notamment) ! Ce paradoxe nous a été reproché. La présence irrégulière de notre éditorialiste Jean-Claude Morançais (n° 31, 32, 33, 41) pourtant bien ancré à gauche, ne suffisait pas à équilibrer le journal au goût de certains, alors que d'autres nous trouvaient trop engagés pour oser nous lire ! Le temps a passé. Une nouvelle page politique est ouverte pour *Ricochets* : toutes les forces politiques actives à Ozoir ont, depuis la rentrée de septembre, une Tribune libre où exprimer points de vue et engagements en lien avec la vie ozoirienne.
- ***Second constat :*** en une telle fonction, l'actualité commande, jusques et y compris la refonte de la structure d'un journal.
Ricochets a salué les travaux d'élaboration d'un Agenda 21 pour Ozoir (mars 2009) et en rend compte régulièrement (n° 33, 36, 37). Mais l'écologie ne se réduit pas à Ozoir et, pour bien comprendre les enjeux, il faut regarder plus large : au niveau de la planète (dossier n° 36) et aussi mesurer tout ce qui se fait à proximité (n° 38, dossiers 39 et 40 et 42). Car, dans tous les secteurs, des actions sont menées, pour infléchir la course à l'abîme.
La création, en janvier 2010, de la Communauté de communes « Les Portes Briardes » nous a fait entrevoir l'élargissement de nos centres d'intérêts et de notre lectorat. Il importait de découvrir ce que nous pouvions réciproquement nous apporter d'une commune à l'autre en offre culturelle, services… Il fallait aussi ouvrir les yeux de nos nouveaux concitoyens sur le type de démocratie pratiqué par le Président de la Communauté. L'arrivée de deux collaborateurs « non Ozoiriens » (Marc-Emmanuel Mage pour Gretz, Yves Riou à Lésigny) a ouvert nos colonnes à quelques aspects de nos villes conjointes : un dossier dès le n° 37, de mars 2010, des articles ciblés dans les suivants (n° 38, 39). Hélàs, cette rubrique s'étiole car la vie communautaire se réduit à bien peu de choses : le regroupement – à Ozoir – des services étudiant les demandes de permis de construire et quelques réunions secrètes du Conseil communautaire. « Secrètes » car, bien que publiques, elles ne sont nulle part annoncées et leurs comptes rendus ne sont sur aucun site des villes membres.
- ***Troisième constat :*** Avec une parution trimestrielle, il est difficile de faire l'annonce des manifestations à venir. Nous y consacrons une rubrique alimentée par l'envoi des associations prévoyantes, qui connaissent nos délais, et nous privilégions ce que nos lecteurs ne trouveront pas facilement : nos propres manifestations (Dicozoir et Nuit de la Poésie) et les conférences, expos et concerts de Gretz et Lésigny..
Soucieuse de couvrir les activités culturelles et cultuelles, sportives… locales, je témoigne, au fil des mois, de la grande richesse des ressources associatives et municipales. Des concerts de qualité – classiques et jazz – , des expositions variées, des conférences, du théâtre… la page d'Esther Lude rend compte de bien des bonheurs. Certes, plus de divertissement que de réflexion : réponse simple bien accueillie par un public apparemment satisfait de cette offre.
La diversité de notre Comité de rédaction multiplie les points de vue et les apports de textes variés. L'eudémonisme – l'art du bonheur de vivre – se partage. Et il y a les bonheurs faciles : d'un plat bien préparé, bien présenté (après les recettes de Françoise, voici celles des autres rédacteurs), d'un jardin produisant de bons légumes (sous les indications intermittentes de Jean-Claude)… Des lectures partagées, les confidences de nos concitoyens au fil de portraits ramènent notre ville aux proportions humaines d'un village où nous avons des repères, des gens que nous reconnaissons, dont nous pouvons être fiers.
L'arrivée (dès septembre 2008) au Comité de rédaction de Jean-Claude Jaillard – l'homme qui commence toutes ses phrases par « Attendez…, pour bien comprendre, il faut savoir que… » - nous a valu l'ouverture d'une rubrique « Histoire, Géo, environnement ». Lecture à reculons, parfois en zigzag, de notre passé. Lecture pleine d'humanité, relecture à l'aune de notre village de la grande Histoire. Voilà des racines que beaucoup, qui pourtant ne sont pas nés-natifs, sont heureux de s'approprier.
Vigilance, information… et bonne humeur, à parts égales. Voilà la formule qui doit nous permettre de ricocher encore longtemps. M. B.

Lorsque la liberté de la presse est sérieusement menacée, *Ricochets* n'hésite pas à faire appel à une aide confraternelle. Cette affichette du *Parisien*, sera proposée aux diffuseurs de journaux locaux pour la sortie du numéro 29.

Paroles d'Ozoir fait de la résistance

Tant que la mairie lui refusera un droit absolu, celui de se réunir dans des salles municipales qui sont la propriété de tous, l'équipe de «Paroles d'Ozoir» fera de la résistance comme cela est rapporté dans «Le Parisien» du 7 septembre 2009.

Dans notre prochain numéro, nous continuerons cette saga Ricochesque en présentant et en donnant la parole à celles et ceux qui font (ou ont fait) le journal depuis sa création il y a maintenant dix ans...

Maladie d'Alhzeimer : vers des soins non remboursés ?

(suite de la première page)
ge à 100% par la Sécurité Sociale, sont sur le point d'être déremboursés en France…
À l'annonce de cette décision, les professionnels de la santé ont des réactions fort diverses. Pour les uns, ces médicaments ne seraient que des placebo servant juste de lien entre les docteurs et les malades. Leur efficacité ne serait pas prouvée… Bien sûr qu'ils ne «guérissent» pas puisqu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucun traitement connu. Mais comment mesurer le ralentissement d'un processus irréversible ? Il suffirait, selon un «ponte», de tenir la main du malade et de lui parler. Grand bien lui fasse : c'est exactement ce que vivent les familles au quotidien à minuit, 1h, 3h, 4h, 6h, 7h… pendant que le «ponte» dort traquillement…
On nous explique aussi que cette maladie coûte cher et qu'il n'est peut-être pas opportun de faire des dépenses inutiles (après tout, à partir d'un certain âge n'est-ce pas...). Cela permet de rejeter la «faute» sur les malades et d'éviter pudiquement de regarder du côté des industries pharmaceutiques qui s'enrichissent sur le dos de la Sécurité Sociale en fixant les prix. S'est-on posé la question de savoir si les malades pourraient débourser environ 200 euros par mois pour se soigner ou améliorer leur fin de vie ?
D'autres soi-disant spécialistes dénoncent la toxicité de ces traitements : leurs effets secondaires pourraient être mortels. Bigre, ne voilà-t-il pas que l'on empoisonne nos malades maintenant.
Mais s'il y a vraiment danger, pourquoi ne pas retirer ces médicaments du marché plutôt que de les dérembourser ?... L'affaire tragique du Mediator ne devrait-elle pas faire réagir les autorités sanitaires?
Par bonheur, il y a des neurologues qui sont persuadés, comme moi, que le traitement est nécessaire et que l'indispensable accompagnement ne remplace pas la prescription médicale.
Les médicaments, on le sait, ne guérissent pas ; mais ils ralentissent l'évolution et surtout ils améliorent la cohérence et le comportement du malade, facilitant ainsi la lourde tâche de l'entourage et l'approche relationnelle. Si cette décision gouvernementale de dérembourser était prise, elle aurait des conséquences gravissimes puisque les familles ne pourraient plus assumer le maintien à domicile... sans pouvoir envisager pour autant le placement dans des maisons de retraite aux tarifs exorbitants et au criant manque de places.
Non atteints par cette maladie, les accompagnants n'oublient pas les promesses non tenues et prennent brutalement conscience que se met en place en France une médecine à deux vitesses. D'un côté celle réservée à qui peut payer 3000 € par mois et par personne pour «placer ses vieux» ; de l'autre, la médecine réservée à ceux qui ne pourront que leur tenir la main.

Anne-Marie Audouy

Ces médicaments qui, dit-on, nous empoisonnent...

Le titre s'étale en couverture de *Sciences & Avenir* et met en cause ces médicaments qui favoriseraient la maladie d'Alzheimer. La revue en donne une liste dont on ne sait si elle est exhaustive ou pas... Y figurent les psychotropes, les benzodiazépines tels que Valium, Lexomil, Temesta, Xanax (anxiétés), Stilnox, Mogadon, Imovane (troubles du sommeil), Myolastan (pris en rhumato), Nordaz, Tranxène, Seresta (prévention du delirium tremens et de l'anxiété).
Ces médicaments provoqueraient en France des dizaines de milliers de cas d'Alzheimer par an, la détérioration étant sensible cinq à huit ans après le début des prises. S'ajouterait un problème de dépendance à ces médicaments qui ne doivent pas être arrêtés d'un seul coup...
Les médecines douces (acupuncture, relaxation, sophrologie), mais aussi les psychothérapies et phytothérapies pourraient aider au sevrage mais, non remboursées pour la plupart, elles ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Aussi la petite pilule arrange-t-elle tout le monde : patients, médecins et employeurs. Permettant de faire passer le stress lié à notre vie moderne, elle ne craint aucune campagne massive d'information sur ses effets secondaires puisqu'aucune n'est lancée...
En revanche, certains médias affirment que les médicaments anti-Alzheimer, d'une efficacité incertaine, ne seraient pas dénués non plus d'effets secondaires. Parfois graves. Pourtant, malgré faiblesses et dangers, ces remèdes s'avèrent utiles car ils agissent sur les symptômes et donnent une meilleure qualité de vie aux patients comme aux aidants.
On parle peu aussi du travail des neuropsychologues, lequel ralentit l'évolution de la maladie et permet de garder plus longtemps l'indépendance des malades. Dans son livre *«Renforcement cognitif par les contes de fées»*, Martha de Sant' Anna (1) explique et décrit les exercices à faire faire par les aidants. L'entourage, écrit-elle, joue un rôle capital dans le devenir de la personne malade. Encore faut-il que cet entourage en ait les moyens. Ce livre va dans ce sens mais, comme le dit l'auteure, la prise en charge doit être globale avec des professionnels...
Tant qu'il sera plus important de produire que de guérir, tant que le PIB passera avant les gens, rien ne changera. Dans nos sociétés de rêves, pour survivre il faut prendre des calmants et des somnifères. Ces médicaments toxiques créent de nouveaux troubles qui demandent de nouveaux soins eux-mêmes toxiques et les autres voies, non toxiques, sont inabordables car non remboursées… Lorsque les médicaments ne le seront plus non plus, la concurrence penchera peut-être en faveur de la prise en charge la plus douce. Mais peut-on parier sur l'effet bénéfique d'une politique perverse d'abandon des malades ?

Lucie Cziffra

(1) Edition Solal, mars 2011Psychologue à l'hôpital Broca, membre du groupe de recherche sur les gérontechnologies du service gériatrie, elle a mis au point avec l'aide d'une petite équipe de psychologues un logiciel de stimulation cognitive.

Quelques conseils aux parents et amis

Il y a une vingtaine d'années on ignorait presque tout de la maladie d'Alzheimer. Lorsque, l'âge venant, une personne devenait agressive ou vulgaire, à l'angoisse de cette situation s'ajoutaient l'incompréhension, la crainte de se voir jugé ou, pire, de constater que le monde extérieur attribuait cette situation à la parentèle, ou au conjoint. Tout cela générait des souffrances indicibles.
Aujourd'hui, chacun est mieux averti et le malade reste longtemps au milieu des siens qui doivent néanmoins assumer des situations très douloureuses. Ces proches, devenus «aidants» par la force des choses, sont parties prenantes, ce qui complique tout, car accepter que la personne aimée soit malade est insupportable matériellement et psychiquement. Il n'y a pas de réponses univoques, ni de recettes miracles, à ces situations mais on peut déjà dire que prendre du recul s'avère nécessaire et ne doit pas entraîner un sentiment de culpabilité.
Il faut au contraire accepter qu'il y aura beaucoup à faire et que de toute façon on ne pourra pas tout faire. Faute de cette acceptation, les aidants s'épuisent et culpabilisent.
Essayer de prendre une distance affective pour éviter de trop se stresser permettra d'accomplir convenablement les tâches prioritaires. Il faut aussi accepter de se faire aider, trouver des relais, ne pas avoir peur de demander de l'aide à l'entourage, selon les compétences, possibilités et disponibilités de chacun. Même un très petit service comme de ramener du pain permet de ne pas laisser le malade seul, ce que celui-ci ne peut faire sans danger. Et puis, surtout, il faut oser parler de cette maladie...

L. C.

Vincent Éblé: *de l'utilité d'être sénateur*

(suite de la première page)
avait pas eu de nouvelle majorité au Sénat. En particulier dans la commission à laquelle j'ai choisi d'appartenir, celle de la culture, de l'éducation et de la communication. Je suis désormais rapporteur pour avis d'une fraction importante du budget du ministère de la Culture, celle qui concerne l'ensemble du champ du patrimoine. Certes, la responsabilité qui m'a été confiée va nécessiter beaucoup de travail mais cela ne me fait pas peur. Ainsi vais-je auditionner des personnalités qui m'apporteront leur éclairage sur ce budget; par exemple la directrice du centre des monuments nationaux, ou encore un groupement national formé de huit associations de sauvegarde du patrimoine national. Je vais recevoir aussi la fédération des entreprises du bâtiment qui dispose d'agrément pour travailler sur les monuments historiques... Le travail de rapporteur implique une grande connaissance des dossiers car c'est lui qui, ensuite, fait valoir le point de vue de sa commission en séance. Et quand vous êtes rapporteur d'un segment thématique au titre budgétaire vous devenez assez rapidement, au Sénat, le spécialiste de ces sujets...

L'investissement qu'exige ce nouveau mandat ne risque-t-il pas de gêner le Président du Conseil général de Seine-et-Marne déjà surchargé de travail ?

Honnêtement, je ne mesure pas encore ce que va représenter pour moi cette double responsabilité. Je me donne une année pour apprécier le caractère raisonnable ou non du cumul. Je vous donnerai donc ma réponse l'an prochain. En attendant, je m'organise avec la collaboration amicale et compréhensive de mes collègues de l'exécutif départemental. D'ailleurs, je vous reçois ici à Melun où je continue à être présent et où je participe à des manifestations sans ralentir le rythme.

Y a-t-il complémentarité à être à la fois sénateur et élu départemental ?

Oui. Président du département, j'essaie de conduire des politiques de proximité qui se heurtent parfois à un cadre légal ou réglementaire ne convenant pas aux situations observées sur le terrain. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis présenté à l'élection sénatoriale.

Je vais vous donner un exemple. J'ai été confronté dernièrement à des décisions relatives au déplacement d'une décharge sauvage située dans le Val-de-Marne. Des responsables nationaux ont estimé que cette décharge devait être résorbée et que ses ordures seraient transportées sur un site d'enfouissement en Seine-et-Marne. Considérant que notre département n'avait pas vocation a être la poubelle de l'Île-de-France, je me suis élevé contre cette perspective et...

Vous savez bien qu'il n'est pas possible de traiter les déchets parisiens dans Paris intra-muros et que cela ne peut s'effectuer que dans la grande couronne parisienne.

Je suis tout-à-fait d'accord avec votre point de vue, mais une question se pose : où va-t-on retraiter ? J'ai vite compris que certains étaient partisans de dévoluer ce rôle aux départements du Nord et de l'Est parisien pendant que le Sud et l'Ouest, plus bourgeois, seraient exemptés. Avec mes amis politiques, nous avons donc dit *"Ça suffit!"*. Même si nous n'avons pas de responsabilités au niveau des conseils généraux sur cette question, nous avons haussé le ton. Désormais sénateur, je n'exclue pas d'utiliser mon nouveau statut pour interpeller le gouvernement sur ce sujet car il y a plusieurs dispositifs dans le règlement du Sénat permettant de poser des questions, écrites ou orales.

Ne pourriez-vous pas aussi prendre l'initiative d'une proposition de loi visant à définir - ou infléchir - le cadre légal actuel s'il ne vous semble pas bon ?

Le nouveau sénateur aura-t-il encore le loisir de s'émerveiller devant un poste industriel sauvé à Ozoir par le Conseiller général de Seine-et-Marne qu'il était il y a quelques mois et qu'il continue d'être ...mais désormais à mi-temps?

Exactement, et cela montre bien - du moins à mes yeux - la correspondance entre mes deux fonctions. D'ailleurs, je constate déjà que le fait d'être sénateur augmente mon influence auprès d'un certain nombre de décideurs nationaux, que la parole de la Seine-et-Marne est entendue de façon un peu plus soutenue. Cette influence due à mon nouveau statut de sénateur, éclaire donc votre interrogation sur la question du cumul. Voilà pourquoi j'ai décidé, pour le moment, de tenir les deux rôles. On verra bien ce qu'il en résultera dans un an. À chaque jour suffit sa peine.

Propos recueillis par
Erwan Martin

La démocratie se meurt *là où elle est née*

Une nouvelle peste brune s'abat sur l'Europe : elle porte l'uniforme de la finance internationale, le costume cravate et la respectabilité. Elle installe des gouvernements «techniques», de «coalition», de «crise» et impose une seule politique partout où elle s'installe : la rigueur. Elle met à genoux des peuples et impose à un Premier ministre de retirer sous huitaine un projet de référendum. « Demander » au peuple son avis, quel gros mot ! Demande-t-on à un condamné à mort le choix de son instrument de supplice ? Comme un mouton qu'on mène à l'abattoir, le peuple n'a plus qu'un seul droit, celui de se taire et de se prosterner devant le Dieu-argent. D'ailleurs, même si le peuple avait donné son avis, le parlement éclairé aurait dit le contraire, comme ce qui s'est passé pour le référendum en France. Il faut laisser la politique à ceux qui savent, c'est-à-dire aux valets de la finance, les parlementaires des majorités.

Le dirigeant le plus corrompu de l'après-guerre, le chantre de la télé poubelle, celui qui laisse les monuments de l'Italie s'écrouler au profit de ses soirées télévisées décervelantes, le parrain des parrains, Silvio Berlusconi n'est pas tombé pour avoir couché avec une gamine de 17 ans mais parce que les marchés financiers n'avaient plus confiance en ses capacités à rétablir la rigueur. L'extrême-droite entre par la fenêtre au gouvernement grec mais de toute façon son programme est déjà en place : pas de pitié pour les faibles, ils n'ont qu'à bosser plus.

Quand le FMI mettait en coupe réglée les pays du tiers monde et les faisait rejoindre le commerce international à coup de famine, les pays riches que nous étions détournaient le regard. Il ne faut pas annuler la dette du Tiers monde, ce serait un précédent. Maintenant, il faut annuler la moitié de la dette de la Grèce à condition qu'elle s'engage pour dix, vingt, cinquante années de rigueur. Autant dire que les Grecs ne seront plus dans leur pays avant dix ans. Faudra-t-il rétablir les frontières intérieures de l'Europe ?

Le Claude Guéant du futur les renverra-t-il en charter dans leur beau pays où il ne restera plus que le Parthénon ? D'ailleurs, celui-ci aura sans doute déjà été bradé (on dit privatisé en langage comme il faut) à Google, Disney, Microsoft, Monsanto, Cargill, c'est-à-dire aux vrais maîtres du monde.

La démocratie est soluble dans la finance, c'est maintenant prouvé. Elle est en train de mourir là même où elle est née. Les argentiers du monde gagnent les derniers postes qui leur manquaient. Les nouveaux Premiers ministres sont tous des banquiers ou des experts en finance.

Je leur propose une solution du haut de mon inexpertise : au lieu d'étudier la situation des pauvres, étudiez la situation des riches et calculez jusqu'à quel point ils peuvent renoncer à leurs milliards sans tomber eux-mêmes dans la misère.

5 milliards de Jérôme Kerviel ? Même pas mal. 50 milliards de Bernard Madoff ? Combien de multimilliardaires sont-ils maintenant au RMI ? Combien de clients de ce renard sont morts de faim ?

Quand un affamé vient demander l'aumône ou qu'on lui annule sa dette : il y a deux solutions :

- la première est celle du FMI et des fascistes financiers : *« Paie, sinon le système s'écroule »* (ils entendent par système leurs vacances au ski) si bien qu'ils laissent mourir de faim l'affamé et sa famille.
- la seconde solution est dite par un milliard de chrétiens, tous les dimanches, sous une mauvaise traduction : «remets-nous nos dettes comme nous les remettons aussi à nos débiteurs».

Quand il y a une telle disproportion entre les gains des fascistes financiers et la souffrance du peuple, exiger le remboursement s'appelle de la cruauté et l'annulation des dettes l'humanité.

Marc-Emmanuel Mage

Emprunts toxiques : *Ozoir n'est pas au clair*

Après les révélations du journal Libération et le danger qui pèse sur les finances communales, Expliquer ce qui est abscons, donc difficile à comprendre, n'est pas une tâche facile. Nous allons nous néanmoins tenter d'y voir plus clair...

Le monde financier est particulièrement friand en termes et expressions incompréhensibles. À la Bourse on dit que le marché est mal orienté ou qu'il se raffermit. On parle de prêt structuré et de prêt toxique. Une banque renommée parle de contrat de reconnaissance. À Ozoir-la-Ferrière, le journal municipal, dans son n° 81, annonce une baisse de l'annuité de la dette en omettant de dire que le délai de remboursement n'est plus de onze ans mais de vingt ans....

Faute de pouvoir lire les contrats concernés, nous sommes réduits à l'émission d'hypothèses.

1°- La banque Dexia n'a pas de fonds propres et pour prêter en euros (remboursables en euros), elle a emprunté à des banques dites de contrepartie tantôt en francs suisses et remboursable en francs suisses, tantôt en dollars. Et les remboursements à venir sont indexés sur l'une ou l'autre de ces monnaies. Les taux de change entre les monnaies sont en variation permanente. À l'heure de l'euro « fort » c'était avantageux. Aujourd'hui, c'est désastreux.

2°- Les contrats négociés ou renégociés en janvier 2008 ont échelonné ou rééchelonné les remboursements sur 20 ans, alors que pour certains emprunts ne restaient que 11 années à courir. Et nous sommes passés de 15 177 000 € d'endettement à 24 849 000€.

3°- Les prêts aux Collectivités Territoriales sont destinés à des dépenses d'investissement comme par exemple : bâtiments communaux (école, crèche, gymnase, maison communale…..), trottoirs, transport... D'usage local sans possibilité d'externalisation, tous ces éléments ne sont ni transférables, ni transformables, ni commercialisables. Leur financement local ou régional aurait pour effet de mieux contrôler ces investissements.

La facilité consiste au contraire à emprunter sur les marchés extérieurs, c'est-à-dire auprès de sociétés dont la fierté n'est pas dans la réalisation d'une structure locale mais dans la recherche de profits financiers.

4°- Un mois après la parution de l'article du journal *Libération*, M. le maire ne donne aucune réponse à ce que les contribuables risquent de devoir supporter, mais nous informe, dans *Ozoir Magazine* n° 82, de la nouvelle révolution communale, la GRC. C'est abscons.

Claude Guyot

portraits

Marc-Emmanuel Mage *et ses durailles nouvelles du rail*

Le concours «La Nouvelle du Voyageur», organisé par la ville de Roissy-en-Brie en partenariat avec la SNCF s'est tenu début octobre. Il est nécessaire, pour y participer, de résider sur la ligne E du RER et chaque nouvelle doit obligatoirement traiter du milieu ferroviaire. Marc Mage, correspondant gretzois de Ricochets, a été primé pour la troisième année consécutive.

Désireux d' écrire toute une pièce en vers, Marc a fait ses premières tentatives adolescent. *«J'avais même fait toute une bande dessinée sur un rouleau de caisse enregistreuse...»*. Passionné de latin, l'étudiant fait hypokhâgne et khâgne à Henri IV puis passe son agrégation en lettres modernes à la Sorbonne. Une fois professeur, sa fréquence d'écriture s'accélère. Au collège de Faremoutiers, pour amuser ses collègues, il écrit de courts textes mettant en scène un collègue ou campant une situation du collège à une autre époque. Puis suivent un recueil de cent sonnets, un roman constitué de nouvelles, un second roman mettant en scène le peuple birman, les Karens, et de nombreuses nouvelles dont certaines se voient décerner des prix. Depuis quatre ans notre collaborateur travaille au CNED où il corrige des copies de français. Localement, il fait partie de l'association *«Changeons Gretz»* qui édite *La guêpe*. Il participe aussi à l'atelier d'écriture de Tournan, organisé par Marie-Cécile Davergne.

La première année où Marc s'est présenté au concours «La Nouvelle du Voyageur», sa nouvelle, *«Mort au froid»*, a été jugée la meilleure. Il s'agissait d'une enquête policière faisant suite au meurtre d'un sans-abri à la gare de Pontault-Emerainville. L'année dernière il a fini troisième avec *«Le Singe Vert»*, histoire d'un kurde sans papiers qui subit les déboires policiers et judiciaires d'un étranger en France... *«J'ai voulu rendre hommage à mon ami Fawaz Hussein, d'origine kurde, qui a fait quelques semaines de traduction a l'OFPRA et m'a raconté son aventure»*. Cette année, Marc a terminé deuxième avec *«P.N. de mort»* qui parle des quatre passages à niveau existant encore dans la ville de Gretz. La préoccupation sociale fait place à l'humour. *«Mon travail au CNED me permet d'avoir du temps libre, je suis donc amené à rencontrer les gens qui ne travaillent pas la journée, chômeurs, marginaux… et cela influe sur mon écriture. Le plus souvent, je mélange mon propre vécu avec ce que j'entends dans les medias. Après quoi, je m'arrange pour mettre cela sous forme romanesque»*.

C'est le curé de Tournan qui est à l'origine de la venue de Marc dans l'équipe rédactionnelle de *Ricochets*. *«Il m'a mis en relation avec Monique Bellas qui cherchait quelqu'un de Gretz, avec une conscience politique. Le prêtre savait que je m'étais présenté aux élections municipales de Gretz, sur la liste d'opposition à monsieur Garcia. Ça a collé. Je suis en quelque sorte «l'envoyé spécial» de Gretz. Je fais un travail de journaliste local. À l'époque de ma maîtrise j'avais tenté sans succès le concours de l'école de journalisme CELSA. Mais j'étais fait pour les lettres... alors, aujourd'hui, je donne libre cours à ma passion favorite»*.

Erwan Martin

Patty *la cartoniste*

Elle fabrique des meubles en carton ! Si, si, en carton. Il faut les voir pour le croire car ils sont jolis, étonnants et solides. Celle qui se livre à ce passe-temps s'appelle Pascale Hervé-Clerc, dite « Patty bulle d'air ».

Pour ceux qui ont connu Ozoir du temps des radios libres (dans les années quatre-vingt), c'est la Patty des « oiseaux de nuit » de Radio-corsaire. Depuis cette époque glorieuse, elle a longtemps travaillé au lactarium de l'Institut de Puériculture et de Périnatalogie (IPP), ce service indispensable aux grands prématurés dont elle déplore la mise à mal.

Elle a désormais choisi de travailler par vacation pour pouvoir s'adonner à sa passion de cartoniste qui associe recyclage, économie et création. *«Méridienne, commode, meuble pour cd, fauteuil pour enfants, table de chevet, tête de lit ou bibliothèque, tout est possible avec du carton de récupération habillé de précieux papiers népalais* (elle les montre avec gourmandise), *de tissus, ou encore simplement peints.*

Formée par l'inventeur du système, Eric Guioma, Pascale est intarissable sur sa passion, bouillonnante d'imagination et entraîne facilement son monde là où tout est permis, où changer tous les jours les meubles de place n'est plus un problème.

Sollicitée lors de nombreuses expositions (la prochaine se tiendra à la Maison du temps libre d'Orly), Patty propose des stages de création de mobilier en carton en quatre jours, à répartir comme on le souhaite, suivant ses disponibilités. Il en coûte 340 euros et les repas sont offerts. *« Il faut être minutieux, soigneux, les étapes sont multiples mais ce n'est pas difficile. On peut donner libre cours à son imagination ou copier des modèles »*. Et si on ne se sent vraiment pas d'humeur artistique on peut les acheter tout faits !

Christiane Laurent

Patty Bulle d'air : 1, Rés. Vincennes à Ozoir.
Tel : 06 68 76 51 61.
E-mail : pascale-herve@hotmail.fr

Découvertes en cascade...

Honte à Esther de ne pas avoir découvert plus tôt Vava Comtessa puisqu'elle officie au Bowling d'Ozoir dont elle gère la programmation des mardis soirs (entrée libre) et passe régulièrement avec son groupe. Sa gouaille et sa voix chaude font merveille.
Autre découverte : celle de Rachelle Plas. Une jeune harmoniciste, chanteuse et meneuse d'un excellent groupe. Une soirée dont je suis encore éblouie. Découverte de Franck Sitbon. Le clavier j'aime, le jazz un peu intello ne me défrise pas, mais il sait aussi interpréter, reproposer les standards de Stevie Wonder… wonderful !
Découverte des jeunes talents qui ouvrent les soirées du « grand » festival, à l'Espace Horizon. Les trois filles de Sirius Plan, qui ont mis la salle debout, toute chaude pour accueillir ensuite Steve Lukather au point que personne n'est retourné s'asseoir !
Le lendemain The Beauty and the Beast (Roxane et Michel) avec leurs deux voix, quatre mains et six instruments, recevaient un bel hommage du public et de Paul Personne qui arrivait en seconde partie.
Une découverte encore ce « Paulo » que le public réclamait à cor et à cris. Un rocker français capable de conjuguer musicalité, textes et délire sonore. Je n'ai pas pu suivre les neuf soirées, mais ces cinq ont été un feu d'artifice. À Ozoir, vraiment, les amateurs de jazz sont heureux… et les jazzmen aussi !

Monique Bellas

J'ai rendez-vous avec vous

Le 21 octobre, salle des fêtes, dès les premières notes, le ton est donné avec *«j'ai rendez-vous avec vous»*. Le public est conquis quand Joël Favreau nous invite à chanter avec lui, à partager, pour les trente ans de la disparition de Georges, ses chansons les plus connues. Nous revivons, avec humilité ou tendresse, les thèmes populaires chers à l'ami Brassens : gendarmes, femmes, prostituées, juge, la vie, la mort, l'amour, l'amitié… «Brave Margot», «le parapluie», «les amoureux des bancs publics»... tout y passe. Joël, qui n'a jamais joué sur scène, mais en studio exclusivement, connaît son Brassens sur le bout des doigts : anecdotes et vie intime. Lorsqu'il accompagne Georges en vidéo sur grand écran, en deuxième guitare, sa supplique inoubliable est un moment bien émouvant.
Mais Joël n'a pas qu'une corde à sa guitare et, pour notre plus grand plaisir, il nous fait découvrir ses textes d'une verve semblable à celle de son maître sur des thèmes de société. Et avec son accordéoniste Marc Berthoumieux aux couleurs jazziques, il souligne l'extraordinaire richesse de la musique de Brassens. Un beau et grand moment.

Roger Collerais

Les samedis d'Esther

17 septembre : Stéphane Séva
Stéphane Séva chante Ray Charles et Frank Sinatra, mais aussi Claude Nougaro. Il alterne chansons françaises et américaines avec un grand bonheur : voix forte, rythme, timbre… ça décolle tout de suite. Aux Etats-Unis, où il se rend souvent, son répertoire français, doux, voix de crooner… fait merveille. Il était fort bien entouré par Julie Saury (batterie), Ludovic de Preissac (clavier), Samuel Hubert (contrebasse) et Fréderic Couderc (sax).

1er octobre : salon du Polar à Roissy.
Une cinquantaine d'auteurs, du cinéma, du théâtre, un prix de la nouvelle et pas trop de discours : un salon bon enfant pour des gens qui aiment se raconter des histoires. Découverte de l'année : Danielle Théry, commissaire divisionnaire, qui tisse dans *Crimes de Seine* un roman haletant, sur fond de Seine qui déborde. Ayant eu l'occasion d'assister à une réunion de l'Etablissement public de bassin – qui se penche sur les conséquences d'une crue centenale de la Seine - je confirme que l'auteur s'est bien documentée. C'est chez *Rivages*.
Théâtre « Le Président, sa femme et moi », de Bernard Uzna.
Une pièce de boulevard qui a pris le Président de la République pour cible. Pantalonnade affligeante ou charge iconoclaste menée par un excellent imitateur (Michel Guidoni)? Les deux. Les spectateurs rient beaucoup.

7 octobre : 18e salon d'Automne Iris
Il y a toujours de belles surprises dans ce salon. Quelques peintres fidèles dont on peut ainsi suivre l'évolution comme ces transparences structurées de verticales de Kenek (Lucien Queinnec), des acryliques aussi lumineux que des vitraux, le Songe de Chantal Le Flem, ceux de Mandine… Des découvertes encore à l'acrylique, mais avec d'autres liants et un tout autre résultat : les portraits de Laurence Nolleau...

14 octobre : soirée irlandaise
Talents d'Ozoir a fait appel à Martyn Mulhere et ses *Hotwaterbottles*, la foule est au rendez-vous et nul besoin de bouillote pour réchauffer l'atmosphère. La gaîté de Martyn Mulhere entraîne tout le groupe. La nostalgie de ceux qui sont *«obligés de partir»* provoque un délire de sons plaintifs. La joie de vivre reprend vite le dessus chez ces Irlandais qui ne le sont pas tant que cela puisque seuls Martyn et Carlie Symour, l'autre chanteur, viennent de l'île verte. Les autres Mélissa Cox, Nicolas Roy, Kevin Kretsch, Raffor Kiabi, sont australienne, français, anglais et algérien. Ils chantent tous, et jouent de leur complicité. Les titres connus se mêlent aux compositions de Mulhere. Une belle soirée.

15 octobre : expo à Croissy-Beaubourg
Yakub Kalj, connu des peintres d'Iris, était l'invité d'honneur de ce Salon. L'occasion de découvrir des œuvres sorties d'une collection privée : d'extraordinaires portes de placard démontées pour cette exposition. L'autre invité d'honneur était Maurice Houvion, ses perchistes, ses bois, son humour et son sourire.

du 19 octobre au 11 novembre Brassens ou la liberté
« Brassens ou la liberté ». Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de voir l'exposition de la Cité de la Musique à Paris, les grandes étapes de la vie et de l'œuvre de Brassens se retrouvent ici, ainsi que les planches et dessins de Joann Sfar. Et des ordinateurs avec écouteurs permettent de retrouver l'essentiel du parcours. Deuxième pied de nez au conformisme local, après la pièce de B. Uzna ?

Esther Lude

Jazz en Brie

« Gros malaise chez les musiciens de jazz », titrait* Le Monde *en avril dernier. Ce « gros malaise » n'est pas sensible chez nous, où* Talents d'Ozoir *a le jazz heureux. Une programmation régulière, bien accueillie par le public, à Belle-Croix et le Festival jazz blues annuel s'étalant sur quatre soirées qui se dédouble cette année avec un Festival « off ». On se croirait presque en Avignon ! Rencontre avec un musicien et magicien programmateur : Gérald Daguet.

Gérald Daguet, le maître d'œuvre du « vrai » Festival qui en est à sa seizième édition, explique l'art et la méthode… Car il y a un mystère : comment fait-il venir de grosses «pointures» comme Paul Personne ou Steve Lukather, ou Robben Ford, ou Michel Legrand… à Ozoir-la-Ferrière, dans une salle de 500 places ! Ces gens-là sont habitués à des salles de plusieurs milliers… et exigent des cachets en rapport.
« Pour le festival de novembre, je m'y prends dès le début de l'année, en janvier. Je joins les organisateurs des formations que je voudrais programmer. Deux têtes d'affiche à programmer et qui me laissent à penser que je vais faire le plein.»
Comme tout organisateur, Gérald reçoit quarante CD par semaine. Des groupes intéressants qu'il ne peut pas, hélas, se permettre d'inviter ! *«Même à Belle-Croix, je fais attention. Je m'accroche sur un thème, en fonction de ce qu'ils font. Pour avoir cent personnes à Belle-Croix je ne prends pas de risque, alors pour le festival... Il me faut vendre les 1.000 places. Je vends très peu de places pour la semaine qui précède. C'est plutôt la semaine des adhérents.»*
Le jazz, c'est de la musique, cela s'adresse à des musiciens. À Lagny, le festival est entièrement financé par la ville, donc aucun souci financier. À Ozoir, en dépit des subventions, il faut mille entrées payantes, c'est-à-dire le plein les deux soirs. Et ça marche.
«La seule fois où cela n'a pas marché, c'est avec Michel Legrand, cher, pour lequel je n'ai pas fait le plein. Mais l'avoir invité me sert aujourd'hui pour convaincre les hésitants à venir faire un tour du côté du «petit» festival d'Ozoir-la-Ferrière ».
Gérald s'occupe de tout, tout seul : les contacts, les contrats… L'aide, indispensable, de l'association c'est uniquement pour le jour même du festival.
D'ordinaire, il y a toujours deux soirées de suite et deux soirées à Belle-Croix la semaine qui précède. Pourtant, pas de Jam session cette année. Est-ce dû au festival « off » ?
«Non, répond Gérald. *C'est juste un break car, après quatre ans, la jam s'essoufflait. On peut aussi faire des master class, des expos, des stages (blues, harmonica…) J'ai fait cela aussi. Mais faute de temps, de moyens, c'est difficile à renouveler.»*
Pour le festival « off », Talents d'Ozoir épaule la programmation de Vava Comtessa, connue des Ozoiriens car elle organise les soirées du mardi au Bowling. *Talents d'Ozoir* finance les deux soirées du jeudi qui complètent cette programmation. Ce qui fait neuf soirées jazz et blues programmées à Ozoir entre le 8 et le 22 novembre. À Ozoir, le jazz n'a pas le blues !

Propos recueillis par
Monique Bellas

MAP : une association : pour une activité «sur mesure»

Le regard surpris d'un ragondin, la nonchalance un peu dédaigneuse, il faut le dire, des bernaches au long cou, l'indifférence du héron à notre égard, la plaine encore blanche ce matin-là, la flamboyance dorée des peupliers d'un octobre finissant..., ce sont mille enchantements que nous vivons, très exactement les mardi et jeudi matin grâce à l'initiative d'un jeune sportif qui a eu l'excellente idée d'offrir aux «seniors» le cadre d'une association qui fait «du taillé sur mesure» : la MAP.* «M» pour «Multi», «A» pour «Activités » et «P» pour «Physiques ».

En effet nous pratiquons, en alternance et selon le temps , de la randonnée, du VTT et de la gym douce, très douce pour nos tendons de sexagénaires et plus...

Les responsables de cette nouvelle section de la VSOP sont animés d'un enthousiasme tel que celui-ci crée un sillage écumant qui vous entraîne... les voilà qui envisagent de nous initier à l'escrime, au yoga, au canoë... (J'en oublie!)

Outre le fait que grâce à la pratique de ces activités multiples, nous mourrons en bonne santé physique et morale, nous goûtons le grand plaisir de deviser entre compagnons courtois, attentifs, dans la beauté des choses.

Annie Lecam

France terre *hostile*

Priver de liberté des dizaines de milliers d'étrangers pour des raisons administratives est l'affichage le plus visible de la politique du gouvernement en matière d'immigration. Et l'ouverture en août 2011 de quarante places pour les familles dans le nouveau centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot envoie le signal d'une augmentation voulue et programmée de l'enfermement des enfants.

165 en 2004, 242 en 2007, 318 en 2009, c'est le nombre d'enfants privés de liberté, enfermés dans un CRA pour une seule raison : leurs parents sont sans-papiers. Huit sur dix de ces enfants ont moins de 10 ans. […]

Tirés du lit au petit matin ou arrêtés avec leur père, leur mère, ou un seul de leurs parents, leurs frères et sœurs, ils sont séparés de leurs amis, privés d'école, Enfermés près des aéroports, gardés par des policiers, derrière des grillages, la peur de l'expulsion ne les lâche pas. À chaque déplacement, ils voient devant eux leurs parents menottés. C'est un traumatisme grave dont ils ne se remettront jamais tout à fait.

L'enfermement des enfants et des mineurs étrangers, seuls ou avec leurs parents, constitue pour la Convention Européenne des Droits de l'Homme et la CIDE Convention Internationale des Droits de l'Enfant un traitement inhumain et dégradant, aux effets directs et indirects graves et parfois irréversibles. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a demandé à l'Etat français d'y mettre fin. En vain. Au cours de l'été 2011, des dizaines d'enfants ont été arrêtés à leur domicile avec leurs parents et placés en rétention.

Rappelant notre opposition fondamentale à l'actuelle politique de traque des migrants sans-papiers, nous exigeons que cesse immédiatement et définitivement l'enfermement des enfants et mineurs étrangers.

Extraits d'un texte de RESF/Observatoire de l'enfermement. Pour tout renseignement : www://educationsansfrontieres.org

Rugby : un match de gala

Ce dimanche 6 novembre, la réception du club de Fontenay-aux-Roses avait un attrait spécial pour le petit monde du rugby ozoirien. À l'occasion de ce match comptant pour le championnat de promotion d'honneur, le club d'Ozoir, qui pendant l'été a lié son destin à celui de Gretz-Tournan (l'ancien rival), a enfin pu inaugurer ses nouveaux équipements en présence de Monsieur Marc Dusautoir, adjoint aux sports d'Ozoir, dont l'habilité au pied a été testée lors du coup d'envoi. Thierry Dusautoir, capitaine des bleus, n'avait pas fait le déplacement.

Depuis vingt ans que les amoureux de l'ovalie utilisaient le terrain de la Verrerie, près du nouveau cimetière, il était temps qu'ils disposent de vestiaires décents et d'un club-house « présentable » et convivial pour les traditionnelles réceptions d'après-match (les fameuses troisièmes mi-temps, plus sages que le proclame la légende).

À voir les sourires des joueurs, des dirigeants et des - nombreux - supporters, les locaux flambants neufs semblent plaire à tous. Il faut dire que les raisons d'être heureux ne manquaient pas. En plus des petits fours et des coupes de champagne, la victoire était au rendez-vous ! Les deux équipes du GTO (1) Rugby Centre 77 ont remporté leur confrontation, et avec la manière s'il vous plaît ; 32 à 6 en réserve et 39 à 14 en première, avec le bonus offensif à la clef. De belles attaques à la main, une domination en mêlée et un énorme engagement physique ont permis aux Briards de dominer une équipe venue en leader invaincu. L'addition aurait pu être plus lourde sans un vent violent et capricieux qui a handicapé l'artificier local.

Espérons que ces nouveaux équipements, à la hauteur des ambitions du club et plus conformes à son standing, lui permettront de continuer à gravir les échelons du rugby francilien, et ce à tous les niveaux. Dès mercredi, ce sont les lutins, les minis, les poussins et les benjamins (une centaine d'enfants entre 5 et 13 ans) qui découvriront leurs vestiaires neufs en attendant les minimes, cadets et juniors (de 14 à 19 ans) et les « anciens » en fin de semaine.

Dernière suggestion, face à l'affluence (effet coupe du monde et bons résultats obligent), il faudrait trouver un moyen d'accueillir tous les véhicules, afin que le fameux «seizième homme», présent ce dimanche, continue à pousser derrière son équipe.

Boris Poger

(1) GTO pour Gretz-Tournan-Ozoir.

NB : Le site sur lequel on peut suivre tous les résultats de nos équipes : http://www.GTO-rugby-centre.fr

Le Printemps des Poètes se prépare déjà...

Le 14e Printemps des Poètes se déroulera à Ozoir, le 17 mars 2012, au Lycée Lino Ventura, sur le thème «Enfances».

« L'intitulé de ce Printemps voudrait inviter à considérer quelle parole les poètes tiennent sur les commencements, apprentissage du monde entre blessures et émerveillements, appétit de vivre et affrontement à la « réalité rugueuse », comment leur écriture aussi garde mémoire du rapport premier, libre et créatif, à la langue. Ce sera aussi l'occasion de mettre en lumière cette poésie qui tient l'enfant pour un interlocuteur sinon exclusif, du moins premier, une « poésie pour la jeunesse » qui, fuyant tout didactisme, s'est profondément renouvelée au cours des dernières décennies.»

Jean-Pierre Siméon, directeur artistique

À vos plumes, à vos anthologies ou revues préférées. Les choix sont à faire maintenant très vite pour s'inscrire dans le programme et travailler avec notre directeur artistique et metteur en scène :
François Carbonel
Tel. 06 26 05 36 81

Le foie gras des Lions

OZOIR-LA-FERRIÈRE
ROISSY-EN-BRIE
PONTAULT-COMBAULT
PONTCARRÉ

Les Lions répondent aux besoins d'autrui au sein de leur communauté locale et à travers le monde. Avec 1,35 million de membres répartis dans quelque 206 pays et zones géographiques, cet organisme bénévole incarne la diversité réunie autour d'une même philosophie : la communauté est le reflet de nos actions.

Ce club essentiellement masculin (les dames ne sont admises que depuis peu) est actif à Ozoir-la-Ferrière et dans les environs, où il soutient des activités culturelles comme la dictée de Paroles d'Ozoir, l'éducation de chiens guides d'aveugles, une banque alimentaire, des départs en vacances d'enfants,…

Pour alimenter leur trésorerie, les Lions récoltent les bouchons en plastique, vendent du foie gras (en novembre et décembre), du mimosa (le 4 février au Carrefour de Pontault), organisent un loto (4 mars au Carrousel), ont un stand à la brocante du Premier mai…

- Les bouchons (et aussi vos vieilles lunettes) sont à déposer à la pharmacie Chambrun, rue Danton.

- Le foie gras est à commander à Gérard Hareng, 5, Allée Louis de Broglie - 77150 Lésigny.
ghareng@gmail.com.

Rens: http://www.lionsclub-ozoir.com

Brocante de Noël du Secours catho

Samedi 10 et Dimanche 11 décembre, de 10h à 18h, venez faire le plein de bibelots, jouets, tableaux… au local du Secours Catholique, rue Albert Euvrard, près de la Mairie.

Les dons récoltés sont destinés à des bons de nourriture au bénéfice des accueillis d'Ozoir.

SECOURS CATHOLIQUE
Caritas France

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de la nouvelle rubrique ***«Tribune libre»*** ouverte dans le précédent numéro de Ricochets et qui se poursuivra désormais à chaque parution. Chaque courant politique présent, actif à Ozoir, y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche la vie ozoirienne.

Taxe d'habitation 2011:
anomalies en défaveur des Ozoiriens

Après réception de leur taxe d'habitation 2011, certains Ozoiriens nous ont alertés car ils relevaient des erreurs conduisant à leur faire payer au delà de ce qu'ils devaient. Vérifications faites, les sommes déduites ne correspondent effectivement pas aux taux d'abattement mentionnés dans les colonnes *Commune et Intercommunalité*. Ceci a pour conséquence une augmentation moyenne de 10% de la Taxe d'Habitation.

Lors du conseil municipal du 28 octobre 2010, une délibération portait sur les dispositions à retenir suite à la réforme des taxes locales. Ainsi, la commune perçoit-elle à compter de 2011, l'intégralité de la part de la taxe d'habitation perçue jusqu'en 2010 par le département.
Ceci représente une compensation partielle de la suppression de la taxe professionnelle.
Le message du conseil municipal était alors clair, il s'agissait de ne pas augmenter l'impôt communal dans la mesure où il avait déjà augmenté de 8% en 2009.
Il y a semble-t-il une distorsion entre le message affiché et sa traduction dans les faits...

Même si le taux d'imposition de la commune est passé de 18,36% à 26,02%, on ne doit pas voir apparaître d'augmentations générales de cet impôt, puisque la part départementale a disparu.
Aussi, invitons-nous les lecteurs de cet article à prendre contact avec le Groupe Ensemble qui rassemblera toutes les anomalies rencontrées pour les traiter globalement auprès des pouvoirs publics.

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ●	6439		6439	6439		
Valeur locative moyenne	4210		4210	4210		
● ABATTEMENTS • Général à la base	6,01% 10%	?	-5,7% 10%	?	11%	
	-42 253		240	421		
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10%		10%			
– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15%		15%			
• Spécial à la base	%		%			
• Spécial handicapé	%		%			diff +46€
Base nette d'imposition ●	608/6186		601/6199	6018	Total des cotisations	1645/1691
Taux d'imposition 2011	26,02%	%	0,916%	0,392%		
Cotisations 2011 ●	1567/1610		55/57	24		

Les chiffres manuscrits, en rouge, appliquent correctement les taux d'abattement affichés sur la feuille d'imposition, lesquels taux correspondent à ceux votés en Conseil municipal le 28 octobre 2010. Comment ne pas conclure à une erreur !

Bruno Wittmayer
Conseiller Municipal de l'opposition
Représentant UMP du groupe Ensemble
http://ensemble-ozoir.hautefort.com

L'ultralibéralisme
et le pillage de la planète

Que représente l'écologie à Ozoir la Ferrière ? 6,60 % de votants pour EELV aux cantonales du mois de mars.
Une quinzaine d'Ozoiriens aux ateliers de l'Agenda 21. Ce qui reste de la quarantaine de personnes, une fois enlevé le personnel d'ETIK-Presse, de la mairie, et les élus présents de plein gré ou par obligation. L'autosatisfaction affichée de la mairie n'incite pas à participer.
Entre cent et deux cents visiteurs pour le Salon de l'environnement, avec son air de « foire de Paris » (64 bulletins dans l'urne samedi à 16H). Surprise : la présence du SIETOM « à la demande de la mairie ». Reprendrait-elle à son compte le projet qu'elle n'a cessé de combattre ?

Pendant ce temps, les Ozoiriens attendent toujours un parc digne de ce nom (non une allée faisant office de parc) et la ville, en proie à la France Pierre connexion, s'asphyxie de plus en plus.
Pendant ce temps, les convois de déchets nucléaires traversent la Seine-et-Marne.
Pendant ce temps, les permis seine-et-marnais d'exploitation du gaz de schiste ne sont pas abrogés. La loi du 13 juillet 2011 interdit le recours à la fracturation hydraulique, mais les lobbies pétroliers restent convaincus de pouvoir exploiter la roche mère.

Si nous voulons laisser à nos enfants et petits enfants une terre encore habitable, nous devons nous impliquer dans les actions engagées par EELV et surveiller les agissements de toutes les personnes qui n'ont d'autre but que le profit, encore le profit, toujours le profit... à court terme.

Jean-Louis Billé
Europe Écologie-les Verts - Ozoir
Groupe ENSEMBLE

Le singe nu est un primate qui vit en meute. Comme tel deux choses sont importantes pour lui : avoir le territoire suffisant pour ses besoins en nourriture, et avoir le meilleur statut possible pour avoir accès aux femelles. Mais comme il a besoin des autres pour vivre, il doit en plus composer avec les autres. Le singe résout ces contradictions en accédant au partage de la nourriture une fois que son statut est reconnu et en laissant un peu l'accès aux femelles. Le primate humain le résout en émettant des sur-signaux de puissance à travers les objets, le luxe et le pouvoir sur les autres. Hervé Kempf dans son livre Comment les riches détruisent la planète *en explique les mécanismes. L'ultra libéralisme, à travers le pillage de la planète, permet aux super riches une course au statut dont ils codifient les règles. Les autres essaient de suivre en les imitant. Inutile de parler d'une écologie dont les puissants n'ont rien à faire. Tant que l'organisation sociale restera sur une conception simiesque de la vie, rien ne changera. Tant que les femelles seront des objets qu'on vend, achète, tant qu'elles accepteront pour elles-mêmes d'accéder ou de garder un statut leur permettant de survivre, d'aller vers des mâles ayant un statut suffisant pour leur donner la sécurité, la course mortifère à la mort de la planète est en place, car les hommes vivent non pas en fonction de leurs besoins réels, mais dans la nécessité d'en jeter plein la vue.*

Lucie Cziffra, EELV Ozoir

Il faut mainten
nos hôpitaux Seine-et-

Non à la dictature de la réduction des dépenses publiques ; oui au maintien des huit hôpitaux en plein exercice de la Seine et Marne...
La délégation, élue lors de la conférence départementale (1) de défense des hôpitaux du 7 mai, a (enfin) été reçue :
- d'une part par monsieur Eric Véchard, représentant pour notre département de M. Evin, président de l' Agence Régionale de Santé d' Ile-de-France (ARS) et ancien ministre PS
- d'autre part par madame Lydie Autreux, conseillère générale de notre département, présidente de la « Conférence du Territoire» (2) du 77.
La délégation était composée de militants du Parti Ouvrier Indépendant et de militants et d'élus du Parti Socialiste. Elle était porteuse de l'exigence du maintien des huit hôpitaux en plein exercice.
Toutes les réponses de M. Véchard aux questions précises de la délégation confirment, si besoin en était, que le projet de restructuration des hôpitaux qu'on voudrait

Aucun débat
sur le devenir d'Ozoir

Lors du conseil municipal du 27 octobre 2011, une note de synthèse portant sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU) nous a laissés songeurs. Il y était écrit : « Le PADD permet un débat clair au sein du Conseil Municipal, conformément à l'article L.123-9 de Code de l'Urbanisme. » Cependant, lors de la réunion précédente du Conseil Municipal du 6 avril 2011, il nous a été refusé de siéger à la Commission ad hoc spécialement créée pour la révision du PLU au motif que «la Commission Urbanisme aurait forcément à connaître l'avancement du groupe de travail PLU, lors de réunions très cadencées». Or, aucune réunion de la Commission Urbanisme n'a eu lieu depuis cette date !

Monsieur Vidal, Directeur du Bureau d'Etudes VIDAL, mandaté pour préparer le Plan, a fait un exposé bref ne comportant que de vagues généralités. Il s'en est justifié : « Le règlement et les orientations d'urbanisme (opposables aux permis de construire) doivent être cohérents avec le PADD ».

Dans ces conditions pourquoi débattre en Conseil Municipal sur des généralités et échanger sur une vision différente du devenir de notre ville dans plusieurs années ? En réponse à l'interpellation de Monsieur Boyer, Maire Adjoint, qui s'est étonné du silence de l'opposition municipale, nous sommes malgré tout intervenus sur l'asphyxie de notre ville en matière de circulation et avons été choqués par les réponses telles que « Ça n'ira pas en s'améliorant, les familles ont deux voire trois véhicules, etc. ». Effectivement, nous voyons que nous n'avons pas du tout les mêmes orientations que l'équipe municipale actuelle. Dans le domaine du social, de la mixité, des services publics et de l'environnement, nous avons des solutions et des propositions à faire aux Ozoirien(e)s, mais nous devrons, semble-t-il, attendre d'être en campagne municipale !

Charles Klinzing
Parti Socialiste Ozoir
06 76 05 82 65

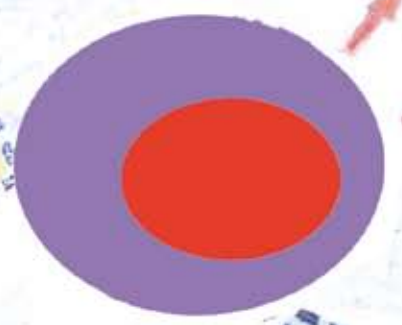

S'engager de façon volontariste dans le développement de l'habitat

Flétrir le mensonge d'hier
pour flatter celui d'aujourd'hui

Dans notre bonne ville d'Ozoir-la-Ferrière, un homme politique incohérent est au pouvoir depuis 2001. Ce qu'il dit un jour, il le contredit aisément le lendemain, par une volte-face.

Regardons attentivement la communication débordante de Monsieur Maire et analysons ses incohérences.

- En 1996, il faisait un plaidoyer contre l'intention de faire passer notre ville de 21.000 à 24.000 habitants, arguant que le développement horizontal, impossible, impliquerait des constructions d'immeubles. Il appelait les bonnes volontés à le rejoindre pour protéger leur choix de cadre de vie.

- En 2001, élu, il proposait de «développer notre commune tout en lui conservant son caractère pavillonnaire».

- En 2008, réélu, il affirmait : « nous désengorgerons le centre-ville et (...) afin de limiter et fluidifier le trafic intra-communal ».

Que fait-il réellement ?

- Délivrance d'un permis de construire illégal pour un ensemble immobilier de 224 logements dans le parc de la Doutre (annulé par le préfet)

- Construction d'un immeuble sur la place du marché

- Autorisation d'en construire d'autres aux alentours

- Deux programmes d'immeubles de 139 et 84 logements qui ont fait récemment l'objet d'un permis de construire avec dérogations au plan d'occupation des sols ! (ex écoles primaire et maternelle St Thérese et ex maison de retraite angle Bois Prieur/ Général Leclerc)

- Édification d'un immeuble collé au cimetière du centre-ville- Face au cimetière édification d'un futur immeuble.

- La Zone UE4, face au marché du centre-ville, délimitée d'un côté par les numéros 11 à 25 de l'avenue du Général Leclerc et de l'autre, du 2 au 16 rue Alphonse Combe, se voit dotée d'une obligation d'unité de façade avec des obligations d'entrée de parking souterrain, préparatif à l'installation d'immeubles.

Lors du conseil municipal du 27 octobre 2011, M. le Maire affirme le souhait d'augmenter la population de notre commune.

Une programmation de plus 900 logements sous forme d'immeubles a déjà fuité sur la ville.

C'est la fin de la « ville à la campagne » qui semble déjà signée.

En réponse à M. le Maire qui, en conseil municipal du 27 octobre 2011, parlait des bouchons qu'il avait « affrontés » dans Paris, je répondrais que si nous sommes venus sur Ozoir-la-Ferrière c'est pour ne pas avoir les bouchons parisiens…

« En politique, on ne flétrit le mensonge d'hier que pour flatter le mensonge d'aujourd'hui » (Jean Rostand)

Hervé Pottier
MoDem Ozoir la Ferrière
Membre du groupe Ensemble
http://modem-ozoir-la-ferriere.hautetfort.com

ir
-Marnais

nous imposer n'a d'autre objectif que la réduction des dépenses publiques au nom du remboursement de la «Dette» au bénéfice des banques et des agences spéculatives. Citons quelques-unes de ses déclarations: «Il y a un marché de la santé qu'il faut gérer», «...heureusement, il y a de moins en moins de lits dans les hôpitaux. Il nous faut développer la chirurgie ambulatoire... vous parlez de logique financière mais, comme on le dit souvent, si la santé n'a pas de prix, elle a un coût.»

Pour sa part, madame Autreux a expliqué que le Conseil général a émis un avis défavorable au projet de restructuration de l'ARS mais que les propositions qu'il a émises n'ont pas été retenues. Ce constat ne pose-t-il pas la question de l'utilité de siéger dans la «Conférence du Territoire»? N'est-ce pas contribuer à offrir une caution «démocratique» au fonctionnement de l'ARS ?

En ce qui nous concerne, nous continuons à en appeler à la population pour amplifier la mobilisation contre les plans destructeurs de l'ARS. Quand ce numéro de «Ricochets» sortira, la deuxième conférence départementale aura eu lieu (le 19 novembre). Nous vous informerons des initiatives qui auront été prises.

Parti Ouvrier Indépendant d'Ozoir
danielmartin@laposte.net

(1) Conférence à l'initiative du POI, préparée par une campagne qui a recueilli des milliers de signatures sur le département, dont plus de 200 sur Ozoir, en avril dernier.
(2) Structure consultative issue de la loi Bachelot. Sa composition est fixée par l'Agence régionale de santé.

La récurrente question
de l'accueil des nomades

Un sujet est récurrent au conseil municipal d'Ozoir depuis le 2 décembre 2008. Il s'agit de la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

M. le Maire se faisant fort, à l'époque, d'acquérir un terrain agricole à « l'amiable » derrière le terrain de rugby… la subvention est passée de 70 à 50% : soit une perte de 20%, rabaissement des subventions par l'Etat dû à l'entêtement de la Municipalité de repousser ce projet. En théorie, depuis le 1er janvier 2009, le préfet peut se substituer au maire défaillant pour la mise en place d'une aire.

L'accueil des gens du voyage sur les territoires est soumis à la loi Louis Besson du 5 juillet 2000. Sa mesure phare impose la création d'une aire d'accueil dans chaque commune de plus de cinq mille habitants. Onze ans plus tard, la moitié des 40.000 places nécessaires a effectivement été créée, alors que de nouveaux besoins en habitat émergent. Les titres de circulation, les restrictions dans l'accès au droit de vote sont par ailleurs de plus en plus décriés. Une évolution de la législation devrait voir le jour dans les mois qui viennent.

Afin d'organiser l'échange et le débat autour de ces questions, un lieu de rencontre a été créé : « La Journée Nationale des Gens du Voyage ». Il s'agit de permettre à tous les élus, professionnels publics, privés et associatifs de confronter et mutualiser leurs connaissances et pratiques avec pour objectif de faire progresser leurs actions en faveur des gens du voyage. La sixième édition, organisée en partenariat avec la Communauté Urbaine Nantes Métropole, aura lieu à Nantes le 15 décembre prochain.

M. le Maire, qui ne s'est jamais rendu à la commission départementale relative au « schéma départemental » et traitant des aires d'accueil, est invité à se rendre à cette journée pour information.

Marc Ferrer,
communiste d'Ozoir

Anciens commerces...
nouveaux commerçants

Le Tabac de la Gare
Il a été repris, début novembre, par M. Daniel Prom, qui nous vient tout droit de Seine-Saint-Denis. On y trouve bien sûr toujours les mêmes services (tabac, loteries et presse, timbres, piles...) ainsi que quelques articles permettant de gentils petits cadeaux.
Tabac de la Gare
ouvert du lundi au vendredi (6h30-19h30) et le samedi de 9h à 18h30.

La Boucherie de la Source
C'est aussi début novembre que M. et Mme Gelineau ont repris la boucherie du centre commercial de la Source.
Du bœuf d'Aquitaine, du veau sous la mère, de l'agneau du Poitou, des volailles et du porc de pays, du jambon fait par un artisan de la Région parisienne..., M. Gelineau veut du français. Exclusivement. Et il propose soixante spécialités bouchères crues, nombre de rôtis farcis, et un chapon aux morilles ou aux marrons pour les fêtes.
Boucherie de la Source
9 avenue du Général Leclerc,
Tel: 01 60 02 90 80.
Ouverture: 8h-13h et 15h30-19h30, du mardi au vendredi. Non-stop le samedi et de 8h à 13h le dimanche.

La Boulangerie de l'Archevêché
Arrivés tout droit de l'Yonne, Patrice et Brigitte ont pris depuis le 1er octobre la suite de M. et Mme Martinho.
Pâtissier-chocolatier de formation, M. Lombard nous promet pour les fêtes (et tout au long de l'année) une gamme de chocolats-maison.
Côté pâtisseries, en dehors des grands classiques, apparaîtront *« une à une, le temps de se retourner »*, toutes ses spécialités, en commençant par le « St Antoine » prometteur et alléchant, fait d'une base de macaron-noisette avec une crème légère au nougat de Montélimar et un palet de framboise au centre.
Pour le pain, c'est sur la qualité de la farine qu'en bon artisan il porte toute son attention. Il a choisi pour cette raison de ne travailler qu'avec la farine des Moulins Fouché qui, de pères en fils, depuis 1860, contrôlent leurs producteurs exclusivement basés en Seine- et- Marne et dans l'Essonne. Notons

quelques spécialités aussi comme la « baguette persane» aux graines et aux épices, ou encore le pain de campagne au levain.
Et la maison continue de proposer des repas complets sous forme de buffets froids.
Boulangerie-Pâtisserie Lombard
1 av. Edouard Gourdon à Ozoir
Tel : 01 60 02 25 20,
ouverture en semaine de 6h à 13h30
et de 15h30 à 20h.
samedi: de 6h à 20h non stop.
Fermé le mercredi.

La Casa Terrao
Avec sa « casa » (maison), ouverte mi-octobre, Esmeralda Terrão, maman de cinq enfants qui adore recevoir plein de monde, réalise un rêve.
L'Auberge de la Forêt a laissé la place à la *Casa Terrao*, un bar restaurant refait à neuf, comportant une partie bar avec écran plat et baby-foot et une salle restaurant attenante cosy et familiale d'une dizaine de tables.
A la carte, on peut déguster des spécialités

portugaises comme le cozido (pot au feu portugais) et le feijoada (cassoulet portugais) garnis de viandes et charcuteries du Portugal et, bien sûr, plusieurs plats de morue. Menus à partir de 12€.
Casa Terrao, 7 avenue Thiers à Ozoir
Bar ouvert de 5h30 à 22h du lundi au vendredi, samedi 7h-24h, dimanche 8h-18h.
Restaurant le midi seulement sauf événements réservés.

CHRISTIANE LAURENT

Deux nouveaux venus à Ozoir-la-Ferrière

Le Forum des Peintures
Destiné aux professionnels mais ouvert aux particuliers, on trouve dans ce magasin dédié à la décoration, une qualité ignorée des grandes surfaces.
Le goût avec lequel a été refait *Le Forum des Peintures* laisse présager qu'Emmanuel Goncalves sera à même de répondre aux questions les plus pointues dans ce domaine. Et pour cause : il compte trente années d'expérience de technico-commercial dans sa branche. Ici, peintures, papiers peints, moquettes, tissus, parquets, revêtements de sols en tous genres, moulures... sont autant de produits professionnels (suivis et aux normes avec leur fiche de technicité) qui s'adressent aux artisans et aux bricoleurs avec l'assurance d'un conseil adapté.
Dans l'avenir, des rayons bois et quincaillerie sont prévus.
Forum des peintures
1 rue Florian Ozoir
Tel:01 60 34 77 48
Ouverture : de 7h à 19h
du lundi au vendredi,
de 8h à 17h le samedi

Restaurant et épicerie portugais
Isabelle, la patronne, a dédié une partie de sa boutique à la restauration : on peut donc y déjeuner pour seulement 8 €, dans un cadre agréable et coloré. L'accueil est chaleureux.
Au menu : poulet ou travers de porc cuits à la broche avec frites et salade. Boisson en sus (choisie dans les rayons).
Santa da Cruz
29 av. François de Tessan
Tel 01 64 05 28 45
Ouvert 10h- 19h30 du mardi au dimanche

La page Commerces de Ricochets est réalisée par CHRISTIANE LAURENT

Idées et cadeaux *chez Casa Lube*

Dans ce beau magasin proche du marché où l'on trouve de superbes cuisines, on peut aussi passer découvrir une mine d'accessoires à offrir ou à s'offrir dans toutes les gammes de prix.
Par exemple la pince en bois pour attraper les toasts, la boule à épices, des aides-culinaires comme emporte-pièces ou thermomètres, toutes sortes de moules en silicone, des cocottes apéritives, pendules, minuteurs, verres, couverts, théières etc. À l'exception d'un petit gadget pour la cuisson des œufs, tout ici est fabriqué en France ou chez l'un de nos proches voisins européens.
M et Mme Bellelis sont effet attachés à la traçabilité des matériaux et à la qualité de la fabrication, comme pour ces batteries de cuisine haut de gamme *Cristel* fabriquées près de Montbéliard, que l'on peut faire rechaper s'il y a usure. Et aussi ces textiles basques *Artiga* (venus tout droit de la vallée de l'Adour) modernes, aux couleurs magnifiques et déclinés dans une riche gamme coordonnée (tabliers, panières, chemins de table, sacs et sacs à pain, maniques, plateaux...).
Pour les fêtes de fin d'année, il y a chez *Casa Lube* de quoi trouver des cadeaux beaux et originaux.

Casa Lube Design
20 bis av. du Général Leclerc.
Tel. 01 60 34 55 55.